



## Document unique d'évaluation des risques professionnels

Date de mise à jour :

Annule et remplace la version du :

Indice de Révision	Date	Nature des révisions
0		
1		
2		
3		
4		
5		

Validé par :



**GRILLES DE COTATION DES RISQUES**

Les grilles de cotation ci-dessous sont extraites du Guide d'évaluation des risques, élaboré par le CDG 64.

Le **danger** est la propriété ou capacité intrinsèque d'un équipement, d'une substance, d'une méthode de travail de causer un dommage pour la santé des travailleurs.

Le **risque** est l'exposition d'un salarié à un danger. Il est caractérisé par la combinaison de la fréquence d'exposition du salarié et la gravité potentielle des conséquences d'un accident.

**Détermination du niveau de risque potentiel (Rp):**

Fréquence \ Gravité	F1	F2	F3	F4
G1	R1	R1	R1	R2
G2	R1	R2	R2	R3
G3	R2	R3	R3	R4
G4	R3	R3	R4	R4

Quatre niveaux de fréquence d'exposition au danger sont pris en compte :

- F1 : Agent exposé au moins 1 fois par an
- F2 : Agent exposé au moins 1 fois par mois
- F3 : Agent exposé au moins 1 fois par semaine
- F4 : Agent exposé au moins 1 fois par jour

Quatre niveaux de gravité potentielle des conséquences d'un accident sont pris en compte :

- G1 : Dommages mineurs (lésions superficielles) ou inconfort / accident sans arrêt de travail
- G2 : Dommages avec conséquences réversibles (entorse, coupure, lumbago...) / accident avec arrêt de travail sans séquelle
- G3 : Dommages avec séquelles (surdit , sectionnement,  crasement, traumatisme...) / accident avec arrêt de travail avec s quelle
- G4 : Mort ( lectrocution, chute de hauteur, cancer...) / accident pouvant entra ner la mort ou une invalidit  permanente

**D termination du niveau de risque r siduel :**

Le risque r siduel est une r  valuation du risque potentiel (calcul  pr c demment) en fonction des mesures de pr vention techniques, organisationnelles et humaines existantes.

Trois niveaux de ma trise du risque sont pris en compte :

En fonction de l'efficacit  des mesures de pr vention existantes, on  value le niveau de ma trise du risque :

- ++ : Bien ma tris 
- + : Moyennement ma tris 
- : Peu ma tris 

Quatre niveaux de risque r siduel sont finalement obtenus :

- R1 : Risque mineur (situation acceptable)
- R2 : Risque secondaire (situation am liorable)
- R3 : Risque important (situation demandant la mise en place d'actions   moyen terme)
- R4 : Risque tr s important (situation demandant la mise en place d'actions prioritaires)

Risque potentiel	Bien ma�tris�	Moyennement ma�tris�	Peu ma�tris�
Rp	++	+	-
R1	R1	R1	R1
R2	R1	R1	R2
R3	R1	R2	R3
R4	R1	R3	R4

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Veiller au port des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné Veiller au port des chaussures de sécurité pour le personnel concerné
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Suivi médical				

Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail	
							Formation à la conduite en sécurité				
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes		F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la présence de zones sécurisées sur tous les bâtiments et tous les lieux d'intervention des agents Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Planification des déplacements	Véhicules et engins conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Formation à la conduite en sécurité			
							Système de rangement des charges conforme	Suivi médical			
							Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)				
							Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)				
							Equipements de sécurité obligatoires et recommandés				
							Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins				
	Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins										
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes			R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Aménagement ergonomique des postes de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	risé		Mettre en place un aménagement ergonomique pour l'ensemble des postes de travail Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux activités professionnelles des tous les agents Mettre à disposition des outils de travail optimisés pour tous les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail	
					Organisation du travail en binôme	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Intervention d'autres services internes	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents	Suivi médical				

		F4	G3	R4	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes		Moyennement maîtrisé	R3		
				Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail						
				Optimisation des outils de travail (outils ergonomiques, outils légers, etc.)						
				Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)						
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité des locaux et des équipements dédiés à l'hygiène
				Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail		Port des équipements de protection individuelle				Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle
				Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service		Suivi médical				Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation
				Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes						Contrôler la présence du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques dans tous les locaux
				Equipements de protection individuelle conformes						Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
				Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques						Mettre en place un plan d'urgence sanitaire
										Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques				Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la présence du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques dans tous les locaux
					Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail				Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation
					Dispositifs de sécurité sur les équipements de travail	Formation, habilitation et autorisation pour le personnel concerné				Mettre en place et/ou à jour la formation premiers secours

		F3	G3	R3	Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat	Formation premiers secours	Bien maîtrisé	R1
					Délimitation des zones dédiées à l'utilisation des équipements de travail dangereux, des autres zones de travail et des zones de passage			
					Système de stockage sécurisé des équipements			
					Système de transport sécurisé des équipements			
					Vérification périodique et contrôle régulier des équipements			
					Maintenance et entretien préventif des équipements			
					Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Moyennement maîtrisé	R1
					Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied			
					Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés			
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage			
					Organisation du stockage			
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit		
						Actions d'information du personnel au poste de travail		Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit

		F4	G3	R4	Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de formation du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>permettant de "</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit</p>
					Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs des lieux				
						Suivi médical				
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Revoir l'aménagement des salles de pause des différents bâtiments</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements de travail</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>
					Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical				
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques					
					Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint					
					Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée					
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes					
					Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	é		<p>Mettre en place des mesures pour les produits combustibles et pour les sources d'inflammation</p> <p>Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement</p> <p>Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégaasés</p>
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail				



		F1	G4	R3	Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie	Moyennement maîtrisé	R2	et accessibles	
					Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité					Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Equipements de travail conformes				Actions de formation du personnel
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne créer pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran	
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements		Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail	
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires				Actions de formation du personnel au poste de travail
						Suivi médical				

Risques psychosociaux	Stress	F3	G2	R2	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formation régulière sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R1	Evaluer la charge de travail, et réétudier l'organisation et la répartition de la charge de travail Réétudier l'organisation du travail pour permettre la gestion des imprévus et la continuité de service dans l'ensemble des services administratifs Réétudier l'organisation du travail pour permettre la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle dans l'ensemble des services administratifs Améliorer les outils de travail sur certains postes Revoir l'aménagement des espaces de repos et de bien-être au travail Réétudier les systèmes de reconnaissance et de valorisation du travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress	
	Répartition équitable des charges de travail au sein de l'équipe				Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre	Formation à la reconnaissance des signaux de stress et à la gestion des situations de stress					
	Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service				Assistance technique						
	Organisation du travail permettant de s'adapter aux changements et aux évolutions professionnelles				Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail						
	Organisation des horaires et des rotations de travail pour respecter les rythmes circadiens des agents				Systèmes de reconnaissance et valorisation du travail						
	Organisation permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle				Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service						
	Violences internes		F2	G2	R2	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Réétudier les circuits et les canaux de communication entre les agents Réétudier les circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques Réétudier les rôles de chacun lors des échanges avec l'externe Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
						Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante			
						Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)				
						Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles				
						Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Evénements permettant de renforcer la cohésion d'équipe et les liens entre des agents de la collectivité				
							Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents				



					Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques			
					Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe			
					Procédure de médiation et de gestion des conflits			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes			
Violences externes					Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque	
					Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service		Formations transversales sur la communication bienveillante	
					Aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques			
	F2	G2	R2		Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité			
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes			
					Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes			
								Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Améliorer les canaux et outils de communication entre les agents et les usagers/utilisateurs du service Revoir l'aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Formaliser le système de communication permettant au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Renforcer la sensibilisation des usagers/utilisateurs du services aux pratiques respectueuses envers les agents Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2		Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	
								Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des

Moyennement maîtrisé

R1

maîtrisé

R2

					Programme de soutien d'écoute psychologique		Peu m		situations liées Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
--	--	--	--	--	--	--	-------	--	---

Risques	Situations de travail dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration		
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			Actions organisationnelles	Actions techniques	Actions humaines
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail		Moyennement maîtrisé	R2		1. Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons 2. Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail 3. Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation des sols 4. Mettre en place un traitement des éléments du sol 5. Mettre en place un signalisation des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied 6. Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne	1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail
	Déplacement à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail		Moyennement maîtrisé	R2			
Risques de chute de hauteur	Utilisation de systèmes d'accès entre les différents niveaux d'un bâtiment (escaliers et ascenseurs)	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Conformité de plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur		Moyennement maîtrisé	R3		1. Assurer la mise en conformité des plateformes permanentes non conformes aux règles en vigueur 2. Assurer la mise en conformité des moyens d'accès non conformes aux normes en vigueur 3. Mettre en place des vérifications périodiques et des inspections régulières pour assurer leur conformité 4. Mettre en place une maintenance et un entretien préventif 5. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail
	Utilisation d'un moyen d'accès à une zone en hauteur (marches-pieds, escabeaux, échelles, etc.)	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Aménagement de l'espace de travail permettant un accès sécurisé aux éléments de rangement sans nécessité d'utiliser une élévation		Moyennement maîtrisé	R2		1. Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes dans tous les bâtiments 2. Systématiser l'inspection visuelle avant l'utilisation des équipements sécurisés d'accès à une zone en hauteur	1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées entre les piétons et les véhicules (PL, VL, motos, vélos, etc.)	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné	Moyennement maîtrisé	R3		1. Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation 2. Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant 3. Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant 4. Contrôler l'adéquation du niveau de l'éclairage des voies de circulation 5. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail
					Véhicules utilitaires et engins conformes							
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers (actions de sensibilisation à l'utilisation d'autres moyens de transport que le véhicule personnel, télétravail, etc.)	Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de gabarits pour les PL, et feux de recul, feux stop et indicateurs de direction pour les PL et les VL, etc.)		Bien maîtrisé	R1		1. Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents 2. Contrôler la conformité des véhicules personnels	1. Contrôler l'aptitude à conduire du personnel 2. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules utilitaires conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail				1. Contrôler la conformité des véhicules personnels 2. Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires dans l'ensemble des véhicules 3. Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation 4. Mettre en place un protocole pour les déplacements professionnels 5. Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident	1. Contrôler l'aptitude à conduire du personnel 2. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
				Planification et optimisation des déplacements	Véhicules utilitaires adaptés à l'activité professionnelle des agents							
					Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.) sur les véhicules utilitaires récents		risé					

		F4	G4	R4	Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.) sur tous les véhicules utilitaires		Moyennement maîtrisé	R3				
					Equipements de sécurité obligatoires (gilets de sécurité, triangle de sécurité, trousse de secours, <u>roue de secours ou kit anti-crevalson</u> , éclairage et pneumatique conforme) dans les véhicules utilitaires							
					Contrôles périodiques, maintenance et mise en conformité avec les réglementations des véhicules utilitaires							
Risques liés à la charge physique	Port de charge			R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes (diable à disposition au PT)	Bien maîtrisé	R1		1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail 3. Améliorer le suivi médical des agents concernant le risque lié à la charge physique au travail		
		F2	G2	R2	Organisation du travail en binôme	Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)						
					Intervention d'autres services internes							
	Maintien d'une posture statique sur toute la journée de travail	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Aménagement des espaces de travail respectant les recommandations ergonomiques en cours	Moyennement maîtrisé	R3	1. Mettre en place un aménagement ergonomique de l'ensemble des postes de travail 2. Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux activités professionnelles sur l'ensemble des postes de travail			
			Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte									
			Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents sur certains postes									
					Equipements de travail ergonomiques sur certains postes de travail							
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et/ou utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F2	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Moyennement maîtrisé	R2	1. Sensibiliser les agents sur le risque chimique (pictogramme, classification CLP, mesure de prévention à mettre en place...)	1. Autoriser l'accès au stockage exclusivement aux personnes formées 2. Veiller à une bonne ventilation du local 3. Mettre à disposition des agents l'équipement approprié pour réagir en cas d'incident, accident (kit absorbant, trousse de secours,...)	1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail	
						Plan de stockage et récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités dans les zones de stockage de certains bâtiments						
						Signalisation des lieux de stockage avec des panneaux d'avertissement dans certains bâtiments (PTI)						
						Zones de stockage dédiées pour les produits chimiques conformes dans certains bâtiments						
						Réglementation des lieux de stockage						
		Equipements de protection individuelle conformes										
	Intervention sur des matériaux comportant des agents chimiques dangereux (amiante, plomb, etc.)	F2	G4	R3			Peu maîtrisé	R3	1. Mettre en place une évaluation de l'exposition (Mesure de VLEP)	1. Mettre en place les dossiers techniques 2. Réaliser un dossier d'intervention par bâtiment pour indiquer l'éventuelle présence de polluants 3. Mettre en place un système de captation à la source en atelier	1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail 2. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes dangereux transmis par les collègues et le public	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Moyennement maîtrisé	R1		1. Veiller au port des équipements de protection individuelle adaptés à la nature et à la gravité du risque biologique (période d'épidémie et crise sanitaire) 2. Mettre en place une inspection visuelle des équipements de protection individuelle avant utilisation 3. Veiller à la présence et à la validité du matériel de premiers secours facilement accessible et adapté à la nature des risques 4. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident 5. Mettre en place un protocole en cas de situations de crise sanitaire	1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail 2. Renforcer les actions d'information au poste de travail	
						Actions de nettoyage, de désinfection et de décontamination des espaces et équipements de travail						Port des équipements de protection individuelle dans des périodes d'épidémie ou d'alerte sanitaire
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques données en fonction des situations à risque biologique						
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes (lavabos, produits nettoyants et/ou désinfectants pour les mains)						
						Equipements de protection individuelle conformes (combinaisons, visières, masques)						
						Matériels de premiers secours facilement accessibles et adaptés à la nature des risques						
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	faiblement maîtrisé		1. Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant 2. Mettre à disposition des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés pour tous les agents	1. Mettre en place des actions d'information au poste de travail		

		F3	G2	R2	Rangements accessibles de plain-pied		Moyennement maîtrisé	R1	3. Contrôler la conformité des voies de circulation et d'accès aux rangements 4. Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des allées de circulation des zones de stockage 5. Mettre en place une organisation pour tous les stockages 6. Mettre en place une procédure de stockage et de déstockage		
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage						
					Organisation des différents lieux de stockage présents dans le PTI en cours						
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Isolation phonique de certains bâtiments ( <u>vitres doubles, vitrages</u> )	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	1. Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation 2. Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit 3. Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail 4. Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements	4. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Planification des activités bruyantes	Eloignement de certaines sources de bruits (espaces d'accueil, salle(s) de réunion, périphériques d'impression)	Actions de communication destinées aux utilisateurs des lieux				
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur du bâtiment dans des conditions thermiques générant de l'inconfort pour l'agent	F4	G1	R2	Evaluation et mesurage du risque lié aux ambiances thermiques	<u>Isolation thermique de certains bâtiments</u>		Bien maîtrisé	R1	1. Mettre en place un protocole lié aux fortes chaleurs	
						Protections solaires fixes et mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)					
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint					
						Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée dans certains bâtiments (PTI)					
						Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes					
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements					
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements					
	Intervention à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G1	R1	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)		Bien maîtrisé	R1	1. Mettre en place un protocole lié aux fortes chaleurs 2. Mettre à disposition des équipements de protection individuelle	1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie en cours	Moyennement maîtrisé	R2	1. Mettre en place les actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP dans tous les bâtiments 2. Mettre en place des mesures pour les produits combustibles, combustibles et pour les sources d'inflammation dans tous les bâtiments 3. Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles 4. Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement	1. Mettre à jour les formations du personnel à la lutte contre les incendies 2. Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail 3. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
						Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie					
						Signalisation des issues de secours					
						Plan d'évacuation et consignes de sécurité					
						Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					
						Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					
						Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident					
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques (appareils à basse tension, appareils à faible puissance, appareils ayant des dispositifs de protection intégrés)	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes		Moyennement maîtrisé	R1	1. Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation 2. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail 2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de travail conformes					
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques					
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques					
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumières générées par les équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade permettant une entrée de lumière directe ou indirecte dans les locaux de travail		Bien maîtrisé	R1	1. Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents 2. Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles 3. Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage	1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail (formation travail sur écran) 2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
						Eclairage artificiel général et localisé					
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière naturelle ( <u>films anti-reflets ou teintés sur les vitres, stores réglages, etc.</u> )					
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière artificielle (lampes LED, éclairage indirect ou diffus, luminaires des grilles anti-éblouissement, etc.)					

					Utilisation de surfaces non réfléchissantes dans certains espaces de travail (utilisation de peintures mates sur les plafonds et les murs, utilisation de meubles et de matériaux avec des finitions mates ou semi-mates)														
					Réglage des paramètres lumineux des écrans														
Risques liés aux rayonnements	Exécution de l'activité professionnelle dans des lieux de travail exposés à des rayonnements ionisants provenant du sol (ex: radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements				Peu maîtrisé	R3			1. Mettre en place une évaluation du risque "radon"	1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail					
	Exécution de l'activité professionnelle dans des lieux de travail exposés à des rayonnements radioactifs (détecteurs de fumée)	F4	G3	R4					Peu maîtrisé	R4			1. Supprimer les matériaux radioactifs présents dans l'environnement de travail	1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail					
	Intervention à l'extérieur des bâtiments (rayonnement solaire)	F2	G1	R1	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protection solaires installées à l'extérieur des bâtiments			Moyennement maîtrisé	R1				1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail 2. Mettre en place une sensibilisation au port des équipements de protection individuelle					
					Installations extérieures permanentes et non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires														
Risques psychosociaux	Stress	F4	G2	R3	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité dans la mesure du possible Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service dans la mesure du possible Organisation des horaires et des rotations de travail pour respecter les rythmes circadiens des agents Organisation permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle dans la mesure du possible	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail dans certains bâtiments	Proposition de formations régulières sur les évolutions du métier Propositions de formations transversales		Moyennement maîtrisé	R2		1. Evaluer la charge de travail effective des postes de travail et réétudier l'organisation et la répartition de la charge de travail entre les services d'ingénierie technique et les autres services de la collectivité 2. Mettre en place un projet de territoire pour permettre la création de projets de service et la définition claire d'objectifs	1. Renforcer la maintenance et l'entretien préventif des installations et des équipements pour limiter les situations d'imprévu 2. Améliorer la définition des rôles, du périmètre d'action, des missions et de la suppléance de chaque service de l'intercommunalité 3. Mettre en place des moyens adaptés aux objectifs à atteindre 4. Communiquer sur la manière dont le travail effectué contribue à l'atteinte des objectifs globaux de la collectivité 5. Aménager des espace de repos et de bien-être dans tous les bâtiments 6. Réétudier le système de reconnaissance et de valorisation du travail	1. Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier					
	Violences internes	F2	G2	R2	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents Communication ouverte et transparente intra service Entraide et soutien entre les agents d'un même service Approche participative et collaborative du travail entre les agents d'un même service	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs en fonction des services Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail en fonction des services Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles en fonction des services Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe Actions de médiation et de gestion des conflits Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes	Proposition de formations régulières sur les évolutions du métier Proposition de formations transversales sur la communication bienveillante		Moyennement maîtrisé	R1		1. Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance 2. Mettre en place une culture de communication ouverte et transparente interservice 3. Mettre en place une culture d'entraide et de soutien interservice 4. Mettre en place une approche participative et collaborative du travail interservice 5. Mettre en place une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle incluant les relations professionnelles entre élus et agents	1. Clarifier les circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques (élus et managers) 2. Mettre en place des outils d'évaluation efficace (REX et feed-backs) pour détecter les défaillances du système et améliorer la performance globale du service 3. Mettre en place des indicateurs de suivi des actions menées et diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des services 4. Mettre en place des procédures de gestion des situations de violence interne 5. Mettre en place des moments de convivialité	1. Elargir le personnel de la collectivité concerné par les formations sur le métier et ses évolutions aux élus 2. Elargir le personnel de la collectivité concerné par les formations transversales sur la communication bienveillante aux élus					
	Violences externes	F2	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travail isolé dans la mesure du possible	Clarification du service rendu aux usagers Canaux de communication clairs entre agents et les usagers du service Aménagement des lieux de travail pour prévenir ou protéger du risque d'agressions physiques en fonction des bâtiments Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes (téléphone professionnels et/ou fixe) Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes	Sensibilisation des usagers du service aux pratiques respectueuses envers les agents en fonction des services		Moyennement maîtrisé	R1		1. Mettre en place un protocole de prévention des violences externes 2. Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes	1. Revoir l'aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques 2. Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence pour les chargés d'accueil des sites concernés	1. Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque					
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2		Partenariat avec des professionnels de la santé Programme de soutien d'écoute psychologique			Peu maîtrisé	R2		1. Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives	1. Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail 2. Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives	1. Mettre en place des actions d'information du personnel					

Unité de travail : Technique et environnement  
 Sous-unité : Administratif GDV  
 Postes concernés : Agents d'accueil

Risques	Situations de travail dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains		
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail		Moyennement maîtrisé	R2
						Actions de nettoyage des espaces de travail réalisées par une entreprise extérieure			
						Actions de rangement des espaces de travail			
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, étagères, armoires, etc.)			
Risques de chute de hauteur	Déplacement à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail		Moyennement maîtrisé	R2
						Niveau d'éclairage des zones extérieures sur certains sites			
Risques de chute de hauteur	Utilisation de systèmes d'accès entre les différents niveaux d'un bâtiment (escaliers et ascenseurs)	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Conformité de plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur		Moyennement maîtrisé	R3
						Conformité de moyens d'accès à une zone en hauteur			
						Inspections régulières des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur			
						Inspections régulières des moyens d'accès			
	Utilisation d'un moyen d'accès à une zone en hauteur (marches-pieds, escabeaux, échelles, etc.)				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Aménagement de l'espace de travail permettant un accès sécurisé aux éléments de rangements sans nécessité d'utiliser une élévation			



		F1	G4	R3	Intervention des agents du service technique	Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes (marches-pieds, escabeaux et échelles présents au PTI)		Moyennement maîtrisé	R2
					Equipements de travail en hauteur assurant une protection individuelle conformes (plateforme individuelle roulante légère présente au PTI)				
					Inspection visuelle des installations et équipements avant utilisation				
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements de travail en hauteur				
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées entre les piétons et les véhicules (PL, VL, motos, vélos, etc.)	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné	Moyennement maîtrisé	R3
						Véhicules utilitaires et engins conformes			
						Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de gabarits pour les PL, et feux de recul, feux stop et indicateurs de direction pour les PL et les VL, etc.)			
					Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers (actions de sensibilisation à l'utilisation d'autres moyens de transport que le véhicule personnel, télétravail, etc.)		Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules utilitaires conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail		
					Planification et optimisation des déplacements	Véhicules utilitaires adaptés à l'activité professionnelle des agents			



		F4	G4	R4	Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.) sur les véhicules utilitaires récents		Moyennement maîtrisé	R3
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.) sur tous les véhicules utilitaires			
					Equipements de sécurité obligatoires (gilets de sécurité, triangle de sécurité, trousse de secours, <u>roue de secours ou kit anti-crevaison</u> , éclairage et pneumatique conforme) dans les véhicules utilitaires			
					Contrôles périodiques, maintenance et mise en conformité avec les réglementations des véhicules utilitaires			
Risques liés à la charge physique	Port de charge	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes (diable à disposition au PTI)	Bien maîtrisé	R1
					Organisation du travail en binôme	Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)		
					Intervention d'autres services internes			
Maintien d'une posture statique sur toute la journée de travail		F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Aménagement des espaces de travail respectant les recommandations ergonomiques en cours	Moyennement maîtrisé	R3
						Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte		
						Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents sur certains postes		



					Equipements de travail ergonomiques sur certains postes de travail				
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et/ou utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F2	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Moyennement maîtrisé	R2	
						Plan de stockage et récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités dans les zones de stockage de certains bâtiments			
						Signalisation des lieux de stockage avec des panneaux d'avertissement dans certains bâtiments (PTI)			
						Zones de stockage dédiées pour les produits chimiques conformes dans certains bâtiments			
						Réglementation des lieux de stockage			
						Equipements de protection individuelle conformes			
	Intervention sur des matériaux comportant des agents chimiques dangereux (amiante, plomb, etc.)	F1	G4	R3				Peu maîtrisé	R3
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes dangereux transmis par les collègues, le public, les animaux, les insectes et l'environnement	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R2
						Actions de nettoyage, de désinfection et de décontamination des espaces et équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle dans des périodes d'épidémie ou d'alerte sanitaire		
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques données en fonction des situations à risque biologique			



					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes (lavabos, produits nettoyants et/ou désinfectants pour les mains)		Moyennement	
					Equipements de protection individuelle conformes (combinaisons, visières, masques)			
					Matériels de premiers secours facilement accessibles et adaptés à la nature des risques			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Moyennement maîtrisé	R1
					Rangements accessibles de plain-pied			
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage			
					Organisation des différents lieux de stockage présents dans le PTI en cours			
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Isolation phonique de certains bâtiments ( <u>vitres doubles vitrages</u> )	Moyennement maîtrisé	R1
					Planification des activités bruyantes	Eloignement de certaines sources de bruits (espaces d'accueil, salle(s) de réunion, périphériques d'impression)		
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur du bâtiment dans des conditions thermiques générant de l'inconfort pour l'agent				Evaluation et mesurage du risque lié aux ambiances thermiques	<u>Isolation thermique de certains bâtiments</u>	risé	
						Protections solaires fixes et mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)		
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint		



		F4	G1	R2	Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée dans certains bâtiments (PTI)		Bien maîtrisé	R1
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes			
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements			
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements			
	Intervention à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Bien maîtrisé	R1
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques			
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Moyennement maîtrisé	R2
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie en cours		
					Signalisation des issues de secours			
					Plan d'évacuation et consignes de sécurité			
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP			
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité			
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques (appareils à basse tension, appareils à faible puissance, appareils ayant des dispositifs de protection intégrés)				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Certaines installations électriques conformes	nt maîtrisé	
					Equipements de travail conformes			

		F3	G2	R2		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques		Moyennement	R1
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques			
Risques liés aux ambiances lumineuses	Éclairage des espaces de travail et émission de lumières générées par les équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade permettant une entrée de lumière directe ou indirecte dans les locaux de travail		Bien maîtrisé	R1
						Eclairage artificiel général et localisé			
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière naturelle (films anti-reflets ou teintés sur les vitres, stores réglages, etc.)			
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière artificielle (lampes LED, éclairage indirect ou diffus, luminaires des grilles anti-éblouissement, etc.)			
						Utilisation de surfaces non réfléchissantes dans certains espaces de travail (utilisation de peintures mates sur les plafonds et les murs, utilisation de meubles et de matériaux avec des finitions mates ou semi-mates)			
	Réglage des paramètres lumineux des écrans								
Risques liés aux rayonnements	Exécution de l'activité professionnelle dans des lieux de travail exposés à des rayonnements ionisants provenant du sol (ex: radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3
	Exécution de l'activité professionnelle dans des lieux de travail exposés à des rayonnements radioactifs (détecteurs de fumée)	F2	G3	R3				Peu maîtrisé	R3



	Intervention à l'extérieur des bâtiments (rayonnement solaire)	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments		Moyennement maîtrisé	R1
						Installations extérieures permanentes et non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires			
Risques psychosociaux	Stress	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service dans la mesure du possible	Création d'un poste dédié avec un profil adapté à la gestion des risques	Proposition de formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R3
						Mise à disposition d'un deuxième régisseur en fonction des situations et de la demande du régisseur principal	Proposition de formations transversales		
						Mobilisation des forces de l'ordre pour intervenir en cas de situations critiques			
	Violences internes	F2	G2	R2	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs en fonction des services	Proposition de formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R1
					Communication ouverte et transparente intra service	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail en fonction des services	Proposition de formations transversales sur la communication bienveillante		
					Entraide et soutien entre les agents d'un même service	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles en fonction des services			
					Approche participative et collaborative du travail entre les agents d'un même service	Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe			
						Actions de médiation et de gestion des conflits			
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes			

Violences externes		F3	G4	R4	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travail isolé dans la mesure du possible	Clarification du service rendu aux usagers	Moyennement maîtrisé	R3
						Canaux de communication clairs entre agents et les usagers du service		
						Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes (téléphone professionnels et/ou fixe)		
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes		
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2		Partenariat avec des professionnels de la santé	Peu maîtrisé	R2
						Programme de soutien d'écoute psychologique		



Pistes d'amélioration		
Actions organisationnelles	Actions techniques	Actions humaines
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons</li> <li>2. Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail</li> <li>3. Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation des sols</li> <li>4. Mettre en place un traitement des éléments du sol</li> <li>5. Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied</li> <li>6. Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail</li> <li>2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail</li> </ol>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la mise en conformité des plateformes permanentes non conformes aux règles en vigueur</li> <li>2. Assurer la mise en conformité des moyens d'accès non conformes aux normes en vigueur</li> <li>3. Mettre en place des vérifications périodiques et des inspections régulières pour assurer leur conformité</li> <li>4. Mettre en place une maintenance et un entretien préventif</li> <li>5. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail</li> <li>2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail</li> </ol>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes dans tous les bâtiments</li> <li>2. Systématiser l'inspection visuelle avant l'utilisation des équipements sécurisés d'accès à une zone en hauteur</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail</li> <li>2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail</li> </ol>



	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation</li><li>2. Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant</li><li>3. Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant</li><li>4. Contrôler l'adéquation du niveau de l'éclairage des voies de circulation</li><li>5. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail</li><li>2. Mettre en place des actions d'information au poste de travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents</li><li>2. Contrôler la conformité des véhicules personnels</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Contrôler l'aptitude à conduire du personnel</li><li>2. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Contrôler la conformité des véhicules personnels</li><li>2. Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires dans l'ensemble des véhicules</li><li>3. Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation</li><li>4. Mettre en place un protocole pour les déplacements professionnels</li><li>5. Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Contrôler l'aptitude à conduire du personnel</li><li>2. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</li></ol>

	evou d accident	
		<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail</li><li>2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</li><li>3. Améliorer le suivi médical des agents concernant le risque lié à la charge physique au travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place un aménagement ergonomique de l'ensemble des postes de travail</li><li>2. Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux activités professionnelles sur l'ensemble des postes de travail</li></ol>	



<p>1. Sensibiliser les agents sur le risque chimique (pictogramme, classification CLP, mesure de prévention à mettre en place...)</p>	<p>1. Autoriser l'accès au stockage exclusivement aux personnes formées                  2. Veiller à une bonne ventilation du local                  3. Mettre à disposition des agents l'équipement approprié pour réagir en cas d'incident, accident (kit absorbant, trousse de secours,...)</p>	<p>1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail                  2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>
<p>1. Mettre en place une évaluation de l'exposition (Mesure de VLEP)</p>	<p>1. Mettre en place les dossiers techniques amiante des bâtiments                  2. Réaliser un dossier d'intervention par bâtiment pour indiquer l'éventuelle présence de polluants                  3. Mettre en place un système de captation à la source en atelier</p>	<p>1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail                  2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>
<p>1. Sensibiliser les agents sur l'hygiène au poste de travail                  2. Mise à disposition dans le véhicule utilisé de moyen de décontamination (gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes)                  3. Proposer des vaccinations adéquates (tétanos...)</p>	<p>1. Veiller au port des équipements de protection individuelle adaptés à la nature et à la gravité du risque biologique (période d'épidémie et crise sanitaire)                  2. Mettre en place une inspection visuelle des équipements de protection individuelle avant utilisation                  3. Veiller à la présence et à la validité du matériel de premiers secours facilement accessible et adapté à la nature des risques                  4. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident                  5. Mettre en place un protocole en cas de situations de crise sanitaire</p>	<p>1. Mettre en place des actions de formation au poste de travail                  2. Renforcer les actions d'information au poste de travail</p>



	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant</li><li>2. Mettre à disposition des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés pour tous les agents</li><li>3. Contrôler la conformité des voies de circulation et d'accès aux rangements</li><li>4. Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des allées de circulation des zones de stockage</li><li>5. Mettre en place une organisation pour tous les stockages</li><li>6. Mettre en place une procédure de stockage et de déstockage</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des actions d'information au poste de travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation</li><li>2. Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit</li><li>3. Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail</li><li>4. Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>4. Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place un protocole lié aux fortes chaleurs</li></ol>	

<p>1. Fournir des équipements de protection adaptés aux conditions climatiques (manteaux, gants, bonnets...)                  2. Fournir des équipements de protection solaire pour les permanences sur site (barnum)</p>	<p>1. Mettre en place un protocole lié aux fortes chaleurs et au froid                  2. Mettre à disposition des équipements de protection individuelle</p>	<p>1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>
	<p>1. Mettre en place les actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP dans tous les bâtiments                  2. Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation dans tous les bâtiments                  3. Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles                  4. Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement</p>	<p>1. Mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies                  2. Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail                  3. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>
	<p>1. Mettre en conformité l'ensemble des installations électriques des différents sites d'intervention de l'agent                  2. Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation                  3. Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>	<p>1. Mette en place des actions de formation du personnel au poste de travail (habilitation électrique)                  2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>



	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents</li><li>2. Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne créer pas de gênes visuelles</li><li>3. Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail (formation travail sur écran)</li><li>2. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place une évaluation du risque "radon"</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Supprimer les matériaux radioactifs présents dans l'environnement de travail</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</li></ol>

<p>1. Mettre a disposition des équipements adaptés (casquette, barnum...)</p>		<p>1. Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail                  2. Mettre en place une sensibilisation au port des équipements de protection individuelle</p>
	<p>1. Envisager la mise en place d'un système d'alerte silencieuse auprès de ses collègues en cas d'incident (système type PPMS)</p>	<p>1. Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier et les formations transversales</p>
<p>1. Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance                  2. Mettre en place une culture de communication ouverte et transparente interservice                  3. Mettre en place une culture d'entraide et de soutien interservice                  4. Mettre en place une approche participative et collaborative du travail interservice                  5. Mettre en place une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle incluant les relations professionnelles entre élus et agents</p>	<p>1. Clarifier les circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques (élus et managers)                  2. Mettre en place des outils d'évaluation efficace (REX et feed-backs) pour détecter les défaillances du système et améliorer la performance globale du service                  3. Mettre en place des indicateurs de suivi des actions menées et diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des services                  4. Mettre en place des procédures de gestion des situations de violence interne                  5. Mettre en place des moments de convivialité</p>	<p>1. Elargir le personnel de la collectivité concerné par les formations sur le métier et ses évolutions aux élus                  2. Elargir le personnel de la collectivité concerné par les formations transversales sur la communication bienveillante aux élus</p>

	1. Envisager la mise en place d'un système d'alerte silencieuse auprès de ses collègues en cas d'incident (système type PPMS)	1. Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier et les formations transversales
1. Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives	1. Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail 2. Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives	1. Mettre en place des actions d'information du personnel



Informations générales		Informations techniques		Informations financières	
N°	Description	Code	Unité	Montant	Monnaie
1	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...
4	...	...	...	...	...
5	...	...	...	...	...
6	...	...	...	...	...
7	...	...	...	...	...
8	...	...	...	...	...
9	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...
12	...	...	...	...	...
13	...	...	...	...	...
14	...	...	...	...	...
15	...	...	...	...	...
16	...	...	...	...	...
17	...	...	...	...	...
18	...	...	...	...	...
19	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...
21	...	...	...	...	...
22	...	...	...	...	...
23	...	...	...	...	...
24	...	...	...	...	...
25	...	...	...	...	...
26	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...
28	...	...	...	...	...
29	...	...	...	...	...
30	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...
32	...	...	...	...	...
33	...	...	...	...	...
34	...	...	...	...	...
35	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...
37	...	...	...	...	...
38	...	...	...	...	...
39	...	...	...	...	...
40	...	...	...	...	...
41	...	...	...	...	...
42	...	...	...	...	...
43	...	...	...	...	...
44	...	...	...	...	...
45	...	...	...	...	...
46	...	...	...	...	...
47	...	...	...	...	...
48	...	...	...	...	...
49	...	...	...	...	...
50	...	...	...	...	...
51	...	...	...	...	...
52	...	...	...	...	...
53	...	...	...	...	...
54	...	...	...	...	...
55	...	...	...	...	...
56	...	...	...	...	...
57	...	...	...	...	...
58	...	...	...	...	...
59	...	...	...	...	...
60	...	...	...	...	...
61	...	...	...	...	...
62	...	...	...	...	...
63	...	...	...	...	...
64	...	...	...	...	...
65	...	...	...	...	...
66	...	...	...	...	...
67	...	...	...	...	...
68	...	...	...	...	...
69	...	...	...	...	...
70	...	...	...	...	...
71	...	...	...	...	...
72	...	...	...	...	...
73	...	...	...	...	...
74	...	...	...	...	...
75	...	...	...	...	...
76	...	...	...	...	...
77	...	...	...	...	...
78	...	...	...	...	...
79	...	...	...	...	...
80	...	...	...	...	...
81	...	...	...	...	...
82	...	...	...	...	...
83	...	...	...	...	...
84	...	...	...	...	...
85	...	...	...	...	...
86	...	...	...	...	...
87	...	...	...	...	...
88	...	...	...	...	...
89	...	...	...	...	...
90	...	...	...	...	...
91	...	...	...	...	...
92	...	...	...	...	...
93	...	...	...	...	...
94	...	...	...	...	...
95	...	...	...	...	...
96	...	...	...	...	...
97	...	...	...	...	...
98	...	...	...	...	...
99	...	...	...	...	...
100	...	...	...	...	...

1. Informations générales		2. Description des travaux		3. Coût des travaux		4. Références	
1.1	Nom de l'entreprise	2.1	Description des travaux	3.1	Coût des travaux	4.1	Références
1.2	Adresse	2.2	Durée des travaux	3.2	Coût des matériaux	4.2	Références
1.3	Coordonnées	2.3	Matériaux utilisés	3.3	Coût de la main d'œuvre	4.3	Références
1.4	Numéro de dossier	2.4	Autres informations	3.4	Coût des taxes	4.4	Références
1.5	Date de signature	2.5	Signature de l'entreprise	3.5	Coût des honoraires	4.5	Références
1.6	Signature du maître de l'ouvrage	2.6	Signature du maître de l'ouvrage	3.6	Coût des autres prestations	4.6	Références
1.7	Signature du maître de l'ouvrage	2.7	Signature du maître de l'ouvrage	3.7	Coût des autres prestations	4.7	Références
1.8	Signature du maître de l'ouvrage	2.8	Signature du maître de l'ouvrage	3.8	Coût des autres prestations	4.8	Références
1.9	Signature du maître de l'ouvrage	2.9	Signature du maître de l'ouvrage	3.9	Coût des autres prestations	4.9	Références
1.10	Signature du maître de l'ouvrage	2.10	Signature du maître de l'ouvrage	3.10	Coût des autres prestations	4.10	Références

Envoyé en préfecture le 26/05/2025  
Reçu en préfecture le 26/05/2025  
Publié le  
ID : 064-200067262-20250522-250522\_26\_PER-DE





Informations générales		Informations techniques		Informations financières	
N°	Description	Code	Unité	Montant	Monnaie
1	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...
4	...	...	...	...	...
5	...	...	...	...	...
6	...	...	...	...	...
7	...	...	...	...	...
8	...	...	...	...	...
9	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...
12	...	...	...	...	...
13	...	...	...	...	...
14	...	...	...	...	...
15	...	...	...	...	...
16	...	...	...	...	...
17	...	...	...	...	...
18	...	...	...	...	...
19	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...
21	...	...	...	...	...
22	...	...	...	...	...
23	...	...	...	...	...
24	...	...	...	...	...
25	...	...	...	...	...
26	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...
28	...	...	...	...	...
29	...	...	...	...	...
30	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...
32	...	...	...	...	...
33	...	...	...	...	...
34	...	...	...	...	...
35	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...
37	...	...	...	...	...
38	...	...	...	...	...
39	...	...	...	...	...
40	...	...	...	...	...
41	...	...	...	...	...
42	...	...	...	...	...
43	...	...	...	...	...
44	...	...	...	...	...
45	...	...	...	...	...
46	...	...	...	...	...
47	...	...	...	...	...
48	...	...	...	...	...
49	...	...	...	...	...
50	...	...	...	...	...
51	...	...	...	...	...
52	...	...	...	...	...
53	...	...	...	...	...
54	...	...	...	...	...
55	...	...	...	...	...
56	...	...	...	...	...
57	...	...	...	...	...
58	...	...	...	...	...
59	...	...	...	...	...
60	...	...	...	...	...
61	...	...	...	...	...
62	...	...	...	...	...
63	...	...	...	...	...
64	...	...	...	...	...
65	...	...	...	...	...
66	...	...	...	...	...
67	...	...	...	...	...
68	...	...	...	...	...
69	...	...	...	...	...
70	...	...	...	...	...
71	...	...	...	...	...
72	...	...	...	...	...
73	...	...	...	...	...
74	...	...	...	...	...
75	...	...	...	...	...
76	...	...	...	...	...
77	...	...	...	...	...
78	...	...	...	...	...
79	...	...	...	...	...
80	...	...	...	...	...
81	...	...	...	...	...
82	...	...	...	...	...
83	...	...	...	...	...
84	...	...	...	...	...
85	...	...	...	...	...
86	...	...	...	...	...
87	...	...	...	...	...
88	...	...	...	...	...
89	...	...	...	...	...
90	...	...	...	...	...
91	...	...	...	...	...
92	...	...	...	...	...
93	...	...	...	...	...
94	...	...	...	...	...
95	...	...	...	...	...
96	...	...	...	...	...
97	...	...	...	...	...
98	...	...	...	...	...
99	...	...	...	...	...
100	...	...	...	...	...



Unité de travail : Politique touristique  
 Sous-unité de travail : Station du Somport

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied Mettre en place un traitement des éléments présents au sol Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne Veiller au port des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné
						Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Signalisation des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied	Port des équipements de protection individuelle			
						Programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol				
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail				
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Implantation optimisée des équipements de travail permettant une circulation aisée pour la réalisation des tâches permanentes et non permanentes				
						Voie de circulation dédiée aux piétons				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne permettant l'identification des dangers potentiels				
	Chaussures de sécurité conformes									
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail		Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	



		F4	G3	R4	Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1		
					Vérification périodique et contrôle régulier des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur					
					Vérification périodique et contrôle régulier des moyens d'accès					
	Accès à une zone en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Externalisation de certaines phases de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place un agencement de l'espace de travail et des dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied pour tous les agents Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
					Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Suivi médical				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Bien maîtrisé	R1	Revoir l'organisation du travail pour limiter l'exposition aux risques routiers Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail	
						Formation à la conduite en sécurité				
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
					Planification des déplacements	Véhicules et engins conformes				Actions de formation du personnel au poste de travail
						Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents				Formation à la conduite en sécurité
						Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)				Suivi médical
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)				



					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés					
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins					
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins					
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique pour l'ensemble des postes de travail Mettre en place une optimisation des outils sur tous les postes de travail Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
					Organisation du travail en binôme	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Suivi médical			
						Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents				
						Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes				
						Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail				
						Optimisation des outils de travail (outils ergonomiques, outils légers, etc.)				
						Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)				
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	sé		Mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux Conserver toutes les étiquettes et les fiches de données de sécurité des produits chimiques utilisés Mettre en place une signalisation des lieux de stockage Mettre en place un plan de stockage et un récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités Mettre en place une zone de stockage dédiée aux produits chimiques conformes Mettre en place une réglementation des lieux de stockage Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle
					Planification de la substitution des produits dangereux	Procédures pour le nettoyage des locaux et/ou des postes de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Suivi médical			



		F4	G3	R4	Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail		Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'informations du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle	
					Equipements de protection individuelle conformes					
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements					
					Maintenance et entretien préventif des installations et équipements					
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Bien maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
					Séparation des espaces contaminés et non contaminés		Actions de formation du personnel au poste			
					Respect du principe de la "marche vers l'avant"		Port des équipements de protection individuelle			
					Procédures d'hygiène alimentaire en restauration collective		Suivi médical			
					Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail					
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service					
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes					
					Equipements de travail conformes					
					Equipements de protection individuelle conformes					
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements					



					Maintenance et entretien préventif des installations et équipements				
					Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques				
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Procédés de travail comportant des phases automatisées et/ou mécanisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1
						Equipements de travail conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail		
						Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents	Formation premiers secours		
						Dispositifs de sécurité sur les équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle		
						Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat			
						Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les autres zones de travail et les zones de passage			
						Système de stockage sécurisé des équipements			
						Equipements de protection individuelle conformes			
						Vérification périodique et contrôle régulier des équipements			
						Maintenance et entretien préventif des équipements			
						Inspection visuelle des équipements avant utilisation			
						Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur et utilisation des installations de stockage				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions d'information du personnel au poste de travail		Mettre en place une organisation du stockage pour tous les stockages Mettre en place un plan de stockage pour tous les stockages Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail



		F4	G2	R3	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions de formation du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	poste de travail	
					Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied	Port des équipements de protection individuelle				
					Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés					
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage					
					Organisation du stockage					
					Plan de stockage					
					Procédure pour le stockage et le déstockage					
					Equipements de protection individuelle conformes					
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations de stockage					
					Maintenance et entretien préventif des installations de stockage					
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Isolation phonique du bâtiment	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit	
					Planification des activités bruyantes	Equipements de travail conformes				Actions de formation du personnel au poste de travail
						Equipements de travail émettant le moins de bruit possible				Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs des lieux
						Eloignement des sources de bruit				Suivi médical
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements				



					Inspection des équipements avant utilisation				
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
						Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail		
						Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical		
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques			
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint			
						Système de sécurité des équipements générant des températures positives et négatives extrêmes			
						Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée			
						Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes			
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés			
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements			
	Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements								
	Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles								
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail		Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'incendie



		F1	G4	R3	<p>Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie</p> <p>Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement</p> <p>Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité</p>	<p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Formation du personnel à la lutte contre l'incendie</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Incendie</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou mettre à jour les formations du personnel à la lutte contre les incendies</p>
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques</p> <p>Equipements de travail conformes</p> <p>Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques</p> <p>Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques</p>	<p>Installations électriques conformes</p> <p>Actions d'information du personnel</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses</p> <p>Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme</p> <p>Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme</p> <p>Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière</p> <p>Eclairage adapté à l'activité de travail des agents</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs</p> <p>Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents</p> <p>Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une formation au travail sur écran</p>
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	<p>Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements</p>		Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une évaluation du risque "radon"</p> <p>Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>
Risques psychosociaux	Stress	F3	G3	R3	<p>Répartition équitable des charges de travail au sein de l'équipe</p> <p>Amélioration des outils de travail</p>	<p>Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail</p> <p>Formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Formations transversales sur la gestion du stress</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité</p> <p>Mettre en place une organisation permettant la gestion des imprévus et continuité de service</p> <p>Adapter les moyens aux objectifs à atteindre</p> <p>Mettre en place une assistance technique en cas de défaillance des équipements et outils de travail</p>



				Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service		Moye		Revue de la sécurité des Réétudier le système de reconnaissance et de valorisation du travail
Violences internes	F1	G1	R1	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une charte de bonnes conduites clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence
				Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail			
				Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)			
				Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles			
				Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Procédure de médiation et de gestion des conflits			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes			
Violences externes	F1	G1	R1	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Moyennement maîtrisé	R1	Réétudier l'organisation du travail pour limiter les situations de travailleurs isolés Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des violences externes Mettre en place un aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante
					Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service			
					Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité			
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes			

					Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
					Programme de soutien d'écoute psychologique				

Unité de travail : Action culturelle et rayonnement du territoire  
 Sous-unité de travail: Lecture publique

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments du sol Mettre en place un signalisation des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Renforcer la procédure "ordre et propreté" Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place une voie de circulation dédiée aux piétons Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des zones de circulation
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail				
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur les différents niveaux du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des moyens d'accès				
Accès à une zone en hauteur		F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Intervention d'autres services internes de la commune	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied				
						Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacements utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			

	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre à disposition des véhicules sécurisés</p> <p>Mettre à disposition des véhicules en nombre suffisant</p> <p>Contrôler l'adéquation des véhicules et des engins avec les activités professionnelles des agents</p> <p>Mettre en place des systèmes de rangement et/ou d'arrimage conformes</p> <p>Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>		
					Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail					
						Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité					
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Suivi médical					
						Equipements de sécurité obligatoires et recommandés						
						Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins						
						Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins						
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place une évaluation et un mesurage de la charge physique</p> <p>Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail</p> <p>Contrôler l'adéquation des équipements de travail avec les activités professionnelles des agents</p> <p>Mettre en place une optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et l'accès aux outils de travail</p> <p>Mettre en place une optimisation des outils de travail</p> <p>Mettre à disposition des dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes en nombre suffisant</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail</p>		
					Organisation du travail en binôme	Environnement technique pouvant se régler pour s'adapter aux caractéristiques physiques des agents et permettant de	Suivi médical					
					Intervention d'autres services internes de la commune	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents						
						Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes						
						Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)						
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Procédés techniques non chimiques utilisés pour certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail			<p>Récupérer et conserver les fiches de données de sécurité des produits chimiques</p> <p>En fonction des données de sécurité des produits chimiques, mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits</p>		



		F4	G3	R4	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés		Bien maîtrisé	R1	chimiques dangereux contenant des agents chimiques dangereux Mettre en place une zone de stockage des produits chimiques conformes En fonction des fiches de données de sécurité des produits chimiques, mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et veiller à leur port
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de ventilation générale et d'assainissement de l'air des locaux de travail Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de ventilation générale et d'assainissement de l'air des locaux de travail Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place un plan d'urgence sanitaire Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Actions de formation du personnel au poste			
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Port des équipements de protection individuelle			
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Suivi médical			
					Equipements de protection individuelle conformes				
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Equipements de travail conformes	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des équipements Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place et/ou à jour la formation premiers secours
					Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Dispositifs de sécurité sur les équipements	Formation premiers secours			
					Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat				
					Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les zones de passage et les autres zones de travail				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés			Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant Contrôler que tous les rangements sont conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés Contrôler que toutes les voies de circulation et d'accès aux installations de stockage sont compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés
					Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied	Actions de formation du personnel au poste de travail			

		F4	G2	R3	Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens de manutention utilisés		Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler que le niveau d'éclairage de toutes les allées de circulation des zones de stockage est conforme Mettre en place une organisation et un plan de stockage pour tous les lieux de stockage Revoir la procédure de stockage et de déstockage Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de stockage	
				Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage						
				Organisation du stockage						
				Plan de stockage						
				Procédure pour le stockage et le déstockage						
				Maintenance et entretien préventif des installations de stockage						
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit
				Planification des activités bruyantes	Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs				
						Suivi médical				
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de ventilation, de chauffage et de refroidissement Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de ventilation, de chauffage et de refroidissement
					Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical				
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques					
					Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint					
					Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée					
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes					

Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formations du personnel à la lutte contre les incendies
						Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie				
						Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement				
						Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité				
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place la formation et l'habilitation électrique au personnel concerné
						Equipements de travail conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail

Risques psychosociaux	Stress	F4	G3	R4	Aménagement d'espace de repos et/ou de bien-être au travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Peu maîtrisé	R4	Evaluer la charge de travail, et réétudier l'organisation et la répartition de la charge de travail Mettre en place une organisation permettant la gestion des imprévus et la continuité de service Revoir la définition des rôles et des missions Revoir la définition des objectifs et des moyens Améliorer les outils de travail des postes de travail Mettre en place un système d'assistance technique efficace pour pallier les pannes des équipements et outils de travail Améliorer le système de reconnaissance et de valorisation du travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress	
						Formations transversales sur la gestion du stress				
	Violences internes	F4	G3	R4	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Procédure de médiation et de gestion des conflits	Formations régulières sur les évolutions du métier	Peu maîtrisé	R4	Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place une culture de communication ouverte et transparente Mettre en place une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle Mettre en place une approche participative et collaborative du travail Mettre en place une forme de management capable de s'adapter à chaque interlocuteur et à chaque situation de travail Définir des canaux et des circuits de communication entre les agents Clarifier les circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques Clarifier les rôles de chacun lors des échanges avec l'externe Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Revoir les procédures de médiation et de gestion des conflits Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
					Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes	Formations transversales sur la communication bienveillante			
	Violences externes				Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents			Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des violences externes Mettre en place un aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence Mettre en place des sessions de debriefing après
						Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service	Formations transversales sur la communication bienveillante			

		F2	G2	R2	Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité		Peu maîtrisé	R2	chaque incident de prévention et de protection des violences externes Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
					Programme de soutien d'écoute psychologique				

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments du sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Renforcer la procédure "ordre et propreté" Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place une voie de circulation dédiée aux piétons Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des zones de circulation
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Maintenance et entretien préventif des dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied				
						Revêtement de sol adapté aux activités de travail				
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail				
						Procédures pour maintenir un environnement de travail propre et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des plateformes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des moyens d'accès				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre à disposition des moyens d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
							Suivi médical			
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Maîtrisé		Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation Mettre en place un protocole de chargement et de déchargement Mettre en place des voies de circulation adaptées aux

		F4	G3	R4	Planification des déplacements sur les parties extérieures du bâtiment	Matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant		Moyennement ma	R3	Mettre en place des dimensions des différents moyens de déplacements et de transport utilisés Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des zones de circulation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail			Moyennement maîtrisé
					Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Formation à la conduite en sécurité				
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés	Suivi médical				
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins					
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins					
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Mettre en place une optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail Mettre en place une optimisation des outils de travail Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
					Organisation du travail en binôme	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents	Suivi médical			
					Intervention d'autres services internes de la commune	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes				



					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)		N			
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et/ou utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Procédés techniques non chimiques utilisés pour certaines phases de travail	Bien maîtrisé	R1	Récupérer et conserver les fiches de données de sécurité des produits chimiques En fonction des données de sécurité des produits chimiques, mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux Mettre en place une zone de stockage des produits chimiques conformes En fonction des fiches de données de sécurité des produits chimiques, mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et veiller à leur port	
						Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés				
						Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail				
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une surveillance régulière de la qualité du sable Mettre en place une procédure pour l'utilisation et le stockage du sable Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place un plan d'urgence sanitaire Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail				Actions de formation du personnel au poste
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				Port des équipements de protection individuelle
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				Suivi médical
						Equipements de protection individuelle conformes				
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail		Peu maîtrisé	R3	Mettre à disposition des équipements de travail conformes Mettre à disposition des équipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents Mettre en place un système de gestion sécurisé des équipements Mettre à disposition des équipements de protection individuelle conformes et veiller à leur port Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour la formation premiers secours	
						Intervention d'autres services internes de la commune				

Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la portance des installations de stockage Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant Mettre à disposition des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés, si nécessaire mettre en place des dispositifs de retenue adaptés aux objets stockés Mettre en place des voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacements et les moyens d'accès et de manutention utilisés Mettre en place un éclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage Mettre en place une organisation et un plan de stockage pour tous les lieux de stockage Revoir la procédure de stockage et de déstockage Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Procédure pour le stockage et le déstockage				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs			
						Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Suivi médical			
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Contrôler la conformité du système de ventilation Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de ventilation, de chauffage et de refroidissement Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de ventilation, de chauffage et de refroidissement
						Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical			
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques				
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint				



					Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée					
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre l'incendie
						Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie				
						Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement				
						Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité				
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel	Peu maîtrisé	R4	Contrôler la conformité de toutes les installations électriques permanentes et temporaires, et si nécessaire les mettre en norme Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place la formation et l'habilitation électrique au personnel concerné
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				

Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires	Suivi médical				
Risques psychosociaux	Stress	F3	G3	R3		Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R2	Evaluer la charge de travail effective des postes de travail, et réétudier la répartition de la charge de travail Mettre en place une organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service Mettre en place une organisation du travail permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle Définir les rôles et les missions des membres de l'équipe de travail Définir les objectifs et les moyens (organisationnels, humains et techniques) permettant de les atteindre Réétudier le système de reconnaissance et de valorisation du travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress
							Formations transversales sur la gestion du stress			
	Violences internes	F3	G3	R3	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Réétudier les formes de management et les formes d'organisation du travail en équipe Réétudier les circuits et les canaux de communication entre les agents internes et externes au service Réétudier les circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques Réétudier les rôles de chacun lors des échanges avec l'externe Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
				Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Procédure de médiation et de gestion des conflits	Formations transversales sur la communication bienveillante				
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes					
	Violences externes				Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Formations transversales sur la communication bienveillante			Mettre en place des réflexions sur la mise en place d'une organisation limitant les situations de travailleurs isolés Mettre en place un protocole de prévention des violences externes

		F2	G3	R3	Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service		Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes</p> <p>Mettre en place un aménagement des lieux de travail permettant de réduire les risques d'agressions physiques</p> <p>Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque</p> <p>Mettre à disposition de tous les agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes</p> <p>Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence</p> <p>Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents</p> <p>Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque</p> <p>Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante</p>
					Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité				
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
					Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives</p> <p>Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail</p> <p>Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives</p> <p>Mettre en place des actions d'information du personnel</p> <p>Mettre en place des actions de formation du personnel</p>
					Programme de soutien d'écoute psychologique				

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un signallement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage sur les zones de circulation
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail				
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
	Déplacement sur les sites naturels	F2	G2	R2		Chaussures de sécurité conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	
							Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Port des équipements de protection individuelle				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur				
	Déplacement sur un relief naturel à proximité d'une dépression (ravin, précipice, etc.)	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Installations permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Maîtrisé	R1	
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur	Actions de formation du personnel au poste de travail			



		F2	G4	R3	Maintenance et entretien préventif des installations permanentes et de leurs dispositifs contre le risque de chutes de hauteur	Port des équipements de protection individuelle	Bien maîtrisé	R1	
					Equipements de protection individuelle conformes	Suivi médical			
					Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre à disposition des moyens d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Suivi médical			
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Bien maîtrisé	R1	Revoir l'organisation du travail pour limiter l'exposition aux risques routiers Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
						Formation à la conduite en sécurité			
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F2	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des véhicules en nombre suffisant Mettre à disposition des véhicules adaptés aux activités professionnelles des agents Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)			Actions de formation du personnel au poste de travail
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)			Formation à la conduite en sécurité
						Equipements de sécurité obligatoires et recommandés			Suivi médical
						Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins			
						Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins			

	Circulation sur la voie publique	F2	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers		Actions de formation du personnel au poste de travail	Peu maîtrisé	R3	Mettre à disposition pour le personnel concerné Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné Veiller au port des vêtements de haute visibilité pour le personnel concerné
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique pour l'ensemble des postes de travail Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux activités professionnelles Mettre en place une optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail Mettre à disposition des outils de travail optimisés Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
					Organisation du travail en binôme	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents	Suivi médical			
					Intervention d'autres services internes	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes				
						Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)				
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Actions de formation du personnel au poste			
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Port des équipements de protection individuelle			
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Suivi médical			
						Equipements de protection individuelle conformes				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions d'information du personnel au poste de travail	é		Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant dans l'ensemble des bâtiments du PAH Mettre à disposition des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés dans l'ensemble des bâtiments du PAH Contrôler la conformité des voies de circulation dans les lieux de stockage dans l'ensemble des bâtiments du PAH Contrôler la conformité de l'éclairage dans les allées de circulation des lieux de stockage dans l'ensemble des bâtiments du PAH
						Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés				

		F2	G2	R2	Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied		Bien maîtrisé	R1	Mettre en place lieux de stockage des bâtiments du PAH Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
					Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés					
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage					
					Organisation du stockage					
Déplacement à proximité de structures bâtementaires ou naturelles instables		F2	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Délimitation des zones de danger	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
						Signalisation des zones de danger	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Gestion sécurisée des accès et de la circulation	Port des équipements de protection individuelle			
						Suivi régulier de la stabilité des parois et des sols				
						Equipements de protection collective conformes (système de protection de chute d'éléments naturels, de matériaux et de matériels, etc.)				
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				
	Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements									
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	maîtrisé		Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit

		F4	G3	R4	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs	Moyennement r	R3	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail	
					Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Suivi médical			Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit	
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments	
					Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail				Mettre à disposition un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement dans l'ensemble des bâtiments du PAH
					Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical				Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour le personnel concerné
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques					Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements
					Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint					Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements de travail
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes					Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation	
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail				Mettre en place la signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement de l'ensemble des bâtiments du PAH
					Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie				Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles
					Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité					Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité dans tous les bâtiments du PAH
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
									Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
									Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail	
									Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies	

					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					
					Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident					
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel	Peu maîtrisé	R4	<p>Contrôler la conformité de toutes les installations électriques permanentes et temporaires, et si nécessaire les mettre en norme</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements électriques</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place la formation et l'habilitation électrique au personnel concerné</p>
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques					
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs</p> <p>Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents</p> <p>Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une formation au travail sur écran</p>
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	<p>Mettre en place une évaluation du risque "radon"</p> <p>Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail</p>
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné</p> <p>Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour le personnel concerné</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné</p>
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires	Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Port des équipements de protection individuelle			
							Suivi médical			

Risques psychosociaux	Stress	F2	G3	R3		Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Peu maîtrisé	R3	<p>Evaluer la charge de travail, et réétudier la répartition de la charge de travail</p> <p>Mettre en place une organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service</p> <p>Mettre en place une organisation du travail permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle</p> <p>Mettre en place une définition commune des rôles et des missions de travail</p> <p>Mettre en place une définition commune des objectifs et des moyens (organisationnels, humains et techniques)</p> <p>Mener des réflexions pour concilier les objectifs aux moyens mis à disposition</p> <p>Améliorer les outils de travail de certains postes de travail</p> <p>Aménager des espaces de repos et de bien-être au travail</p> <p>Réétudier le système de reconnaissance et de valorisation du travail</p> <p>Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress</p>
						Formations transversales sur la gestion du stress				
Violences internes		F2	G3	R3	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier	Peu maîtrisé	R3	<p>Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance</p> <p>Mettre en place une culture de respect et de reconnaissance professionnelle</p> <p>Mettre en place une culture d'entraide et de soutien mutuel interservices</p> <p>Mettre en place une approche participative et collaborative interservices</p> <p>Réétudier les circuits et les canaux de communication entre les agents internes et externes au service</p> <p>Réétudier les rôles de chacun lors des échanges avec l'externe</p> <p>Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence</p> <p>Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante</p>
					Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante			
					Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les				
					Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles				
						Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents				
						Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques				
						Procédure de médiation et de gestion des conflits				



					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes					
Violences externes		F2	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Formations transversales sur la communication bienveillante	Peu maîtrisé	R2	Poursuivre les réflexions sur la mise en place d'une organisation limitant les situations de travailleurs isolés Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Mettre en place un aménagement des lieux de travail permettant de réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Mettre à disposition de tous les agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
						Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service				
						Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité				
						Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences				
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
						Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel	
						Programme de soutien d'écoute psychologique				

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un revêtement de sol adapté aux activités de travail de l'ensemble des agents Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les zones de circulation intérieures et extérieures Mettre à disposition des chaussures antidérapantes et veiller à leur port
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail				
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des plateformes permanentes et de leurs dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité de l'ensemble des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes	Suivi médical			
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			

	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre à disposition Mettre en place un système d'arrimage et/ou de rangement des charges dans les véhicules Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une inspection visuelle du véhicule avant utilisation Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées à proximité de chaque lieu d'intervention Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'accident et/ou d'incident		
					Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail					
					Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité					
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Suivi médical					
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés	Equipements de sécurité obligatoires et recommandés						
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins	Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins						
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins	Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins						
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Mettre en place des équipements de travail adaptés aux conditions de travail réelles des agents Mettre en place un environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte dans l'ensemble des crèches Mettre en place un environnement technique pouvant se régler pour s'adapter aux caractéristiques physiques des agents et permettant de varier les postures Mettre à disposition des outils de travail optimisés pour tous les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail		
					Organisation du travail en binôme	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Actions de formation du personnel au poste de travail					
					Intervention d'autres services internes de la commune	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Suivi médical					
					Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents						
					Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes						
					Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail	Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail						



					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux Conserver les étiquettes et les fiches de données de sécurité des produits chimiques stockés Mettre en place des zones de stockage de produits chimiques conformes Mettre en place une réglementation pour les lieux de stockage Mettre à disposition des équipements de protection individuelle adaptés aux produits chimiques utilisés et conformes Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour tous les agents Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Planification de la substitution des produits dangereux	Procédés techniques non chimiques utilisés pour certaines phases de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Procédures pour le nettoyage des locaux et des postes de travail	Suivi médical			
						Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail				
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	trisé		Mettre en place le principe de marche de la "marche vers l'avant" dans toutes les cuisines des crèches Mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour tous les agents Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas
						Séparation des espaces contaminés et non contaminés	Actions de formation du personnel au poste			
						Procédures de sécurité sanitaire en restauration scolaire	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour le tri, la collecte, le stockage, le transport et l'élimination des agents biologiques	Suivi médical			

		F4	G3	R4	Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Vaccination	Moyennement maîtrisé	R3	d'incident et/ou Mettre en place un plan d'urgence sanitaire Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
					Equipements de travail conformes				
					Equipements de protection individuelle conformes				
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
					Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques				
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Externalisation de certaines phases de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre à disposition des équipements de travail conformes pour tous les agents Mettre en place des équipements de travail adaptés aux conditions d'activité de travail réelles des agents Conserver la documentation technique des équipements de travail Mettre en place des systèmes de stockage sécurisés pour tous les équipements de travail Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien périodique de tous les équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou à jour les formations premiers secours Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Procédés de travail comportant des phases automatisées et/ou mécanisées	Formation premiers secours			
					Equipements de travail conformes				
					Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents				
					Dispositifs de sécurité sur les équipements				
					Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat				
					Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les zones de passage et les autres zones de travail				
					Système de stockage sécurisé des équipements				
					Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés			Mettre en place des rangements en nombre suffisant Mettre en place des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés dans toutes les crèches, et si nécessaire mettre en place des dispositifs de retenue adaptés aux charges stockées



		F4	G2	R3	Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied		Moyennement maîtrisé	R2	<p>stockées</p> <p>Mettre en place des voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés dans toutes les zones de stockage</p> <p>Mettre en place un éclairage adéquat dans toutes les allées de circulation des zones de stockage</p> <p>Revoir l'organisation des stockages</p> <p>Mettre en place des plans de stockage</p> <p>Mettre en place des procédures pour le stockage et de déstockage</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
					Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés				
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
					Organisation du stockage				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation</p> <p>Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit</p> <p>Mettre à l'essai du mobilier à faible émission de bruit ou du mobilier équipé de dispositifs de réduction de bruit</p> <p>Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de bruit</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit</p>
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes			
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments</p> <p>Mettre en place un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint dans tous les bâtiments</p> <p>Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour tous les agents</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>
						Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)			
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques			
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint			



					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					
					Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée					
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes					
					Protocole lié aux chaleurs extrêmes exceptionnelles					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie				
					Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place la formation et l'habilitation électrique pour le personnel concerné
					Equipements de travail conformes					
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques					
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques					
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Maîtrisé		Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail nar

		F4	G1	R2	Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme		Moyennement ma	R1	Contrôler que le rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran	
					Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière					
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements		Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail	
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires					Suivi médical
Risques psychosociaux	Stress	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formation régulière sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place une organisation et une planification du travail permettant d'éviter les surcharges de travail et d'équilibrer les périodes de forte intensité Adapter les moyens aux objectifs à atteindre Mettre en place des espaces de repos et de bien-être au travail Réétudier les systèmes de reconnaissance et de valorisation du travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress
					Organisation du travail permettant de s'adapter aux changements et aux évolutions professionnelles	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre	Formations transversales sur la gestion du stress			
						Amélioration des outils de travail				
						Assistance technique				
						Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service				
	Violences internes				Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier			Mettre en place une charte de bonnes conduites clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place des événements permettant de renforcer la cohésion d'équipe et les liens entre les agents de la collectivité Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier
					Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante			



				Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)		Moyennement maîtrisé	R1	ou meuer Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
				Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles				
	F2	G2	R2	Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents				
					Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques				
					Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe				
					Procédure de médiation et de gestion des conflits				
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes				
Violences externes				Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place un aménagement des lieux de travail permettant de réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
				Protocole de prévention des violences externes	Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service	Sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque			
				Protocole de gestion des situations de violences externes	Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité	Formations transversales sur la communication bienveillante			
	F2	G2	R2	Collaboration avec les forces de l'ordre	Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				

					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes			
					Sessions de débriefing après chaque incident violent afin de comprendre ce qui s'est passé et ajuster les mesures de protection			
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2
					Programme de soutien d'écoute psychologique			Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel

Unité de travail : Développement social  
 Sous-unité de travail : Ecole

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un revêtement de sol adapté aux activités de travail de l'ensemble des agents Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signallement des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les zones de circulation intérieures et extérieures Mettre à disposition des chaussures de sécurité pour tous les agents et veiller à leur port
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé	Port des équipements de protection individuelle			
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des plateformes permanentes et de leurs dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité de l'ensemble des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes	Suivi médical			
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			

	Circulation sur la voie publique	F4	G4	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers</p> <p>Vêtements de haute visibilité conformes</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Bien maîtrisé	R1	Veiller au port d'
					<p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>			
					<p>Port des vêtements de haute visibilité</p>			
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique</p> <p>Externalisation de certaines phases de travail</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail</p> <p>Mettre en place des équipements de travail adaptés aux conditions d'activité de travail réelles des agents</p> <p>Mettre en place un environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte dans l'ensemble des écoles</p> <p>Mettre en place un environnement technique pouvant se régler pour s'adapter aux caractéristiques physiques des agents et permettant de varier les postures</p> <p>Mettre en place une optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils</p> <p>Mettre à disposition des outils de travail optimisés pour tous les agents</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p>
					<p>Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>			
					<p>Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte</p> <p>Suivi médical</p>			
					<p>Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents</p>			
					<p>Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes</p>			
					<p>Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)</p>			
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux	F4	G3	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques</p> <p>Externalisation de certaines phases de travail</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux</p> <p>Mettre en place des zones de stockage de produits chimiques conformes</p> <p>Mettre en place une réglementation pour les lieux de stockage</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle adaptés aux produits chimiques utilisés et conformes</p> <p>Mettre en place des locaux et des équipements dédiés à l'hygiène conformes pour tous les agents</p> <p>Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour tous les agents</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p>
					<p>Planification de la substitution des produits dangereux</p> <p>Procédés techniques non chimiques utilisés pour certaines phases de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>			
					<p>Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)</p> <p>Procédures pour le nettoyage des locaux et des postes de travail</p> <p>Suivi médical</p>			
					<p>Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés</p>			

					Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail		Moyennement maîtrisé	Moyennement maîtrisé	Equipements de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques	
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail	
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	Moyennement maîtrisé	Mettre en place une procédure pour le tri, la collecte, le stockage, le transport et l'élimination des agents biologiques
						Séparation des espaces contaminés et non contaminés	Actions de formation du personnel au poste			Mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes
						Respect du principe de la "marche vers l'avant"	Port des équipements de protection individuelle			Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle
						Procédures de sécurité sanitaire en restauration scolaire	Suivi médical			Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour tous les agents
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Vaccination			Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation
						Equipements de travail conformes				Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
						Equipements de protection individuelle conformes				Mettre en place un plan d'urgence sanitaire
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
				Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques						
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer				Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre à disposition des équipements de travail conformes pour tous les agents
										Mettre en place des équipements de travail adaptés aux conditions d'activité de travail réelles des agents

	des dommages physiques	F4	G3	R4	<p>Procédés de travail comportant des phases automatisées et/ou mécanisées</p> <p>Equipements de travail conformes</p> <p>Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents</p> <p>Dispositifs de sécurité sur les équipements</p> <p>Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat</p> <p>Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les zones de passage et les autres zones de travail</p> <p>Système de stockage sécurisé des équipements</p> <p>Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques</p>	<p>Formation premiers secours</p> <p>Formation premiers secours</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Conserver la documentation de travail</p> <p>Mettre en place des systèmes de stockage sécurisés pour tous les équipements de travail</p> <p>Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien périodique de tous les équipements</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de premiers intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques pour tous les agents</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou à jour les formations premiers secours</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets</p> <p>Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés</p> <p>Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied</p> <p>Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés</p> <p>Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage</p> <p>Organisation du stockage</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place des rangements en nombre suffisant</p> <p>Mettre en place des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés dans toutes les écoles, et si nécessaire mettre en place des dispositifs de retenue adaptés aux charges stockées</p> <p>Mettre en place des voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés dans toutes les zones de stockage</p> <p>Mettre en place un éclairage adéquat dans toutes les allées de circulation des zones de stockage</p> <p>Revoir l'organisation des stockages</p> <p>Mettre en place des plans de stockage</p> <p>Mettre en place des procédures pour le stockage et de déstockage</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants			R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit</p> <p>Planification des activités bruyantes</p>	<p>Eloignement des sources de bruit</p> <p>Séparation des espaces bruyants des espaces calmes</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>	<p>Maîtrisé</p>		<p>Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation</p> <p>Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit</p> <p>Mettre à l'essai du mobilier à faible émission de bruit ou du mobilier équipé de dispositifs de réduction de bruit</p> <p>Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les</p>

		F4	G3	R4	Equipements de protection individuelle conformes	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs	Moyennement	R3	la notice technique des équipements émettant le moins de bruit Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Veiller au port des équipements de protection individuelle contre le bruit
						Suivi médical			
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Mettre en place un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint dans tous les bâtiments Mettre à disposition une salle de pause chauffée et climatisée pour tous les agents Mettre à disposition de l'eau, des boissons chaudes et froides à tous les agents Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour tous les agents Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
					Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques	Suivi médical			
					Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint				
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
					Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée				
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes				
					Protocole lié aux chaleurs extrêmes exceptionnelles				
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	renement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie			
					Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité				



					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP		Moy		poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies	
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place la formation et l'habilitation électrique au personnel concerné
					Equipements de travail conformes					
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques					
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques					
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne créer pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires	Suivi médical			

Risques psychosociaux	Stress	F3	G3	R3	<p>Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité</p> <p>Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service</p>	<p>Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail</p> <p>Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre</p>	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Clarifier les rôles communaux et des agents de l'éducation nationale</p> <p>Adapter les moyens aux objectifs à atteindre</p> <p>Améliorer les outils de travail sur certains postes</p> <p>Mettre en place un espace de repos et de bien-être au travail</p> <p>Réétudier les systèmes de reconnaissance et de valorisation du travail</p> <p>Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Mettre en place des formations transversales sur la gestion du stress</p>
	Violences internes	F2	G2	R2	<p>Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents</p>	<p>Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs</p>	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Mettre en place une charte de bonnes conduites clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance</p> <p>Mettre en place une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle entre les agents communaux et les agents de l'éducation nationale</p> <p>Mettre en place une culture d'entraide et de soutien mutuel entre les agents communaux et entre les agents de l'éducation nationale</p> <p>Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence</p> <p>Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante</p>
					<p>Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente</p>	<p>Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles</p>				
<p>Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle</p>					<p>Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents</p>					
<p>Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel</p>					<p>Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques</p>					
					<p>Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe</p>					
					<p>Procédure de médiation et de gestion des conflits</p>					
	<p>Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes</p>									
Violences externes	F3	G3	R3	<p>Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés</p>	<p>Clarification du service rendu aux usagers</p>		ant maîtrisé	R1	<p>Mettre en place un protocole de prévention des violences externes</p> <p>Mettre en place un protocole de gestion des violences externes</p> <p>Mettre en place un aménagement des lieux de travail permettant de réduire les risques d'agressions physiques</p> <p>Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence</p> <p>Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents</p> <p>Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque</p> <p>Mettre en place des formations transversales sur la</p>	
					<p>Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service</p>					
					<p>Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité</p>					



		F2	G2	R2	<p>Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes</p> <p>Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes</p> <p>Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes</p>		Moyenneme	R1	<p>Mettre en place une politique de communication bienveillante</p>
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	<p>Partenariat avec des professionnels de la santé</p> <p>Programme de soutien d'écoute psychologique</p>	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives</p> <p>Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail</p> <p>Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives</p> <p>Mettre en place des actions d'information du personnel</p> <p>Mettre en place des actions de formation du personnel</p>

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un signallement des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une voie de circulation dédiée aux piétons Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les zones de circulation intérieures et extérieures
						Chaussures de sécurité conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Port des équipements de protection individuelle			
Risques de chute de hauteur	Accès à une zone en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Marches d'accès à la cabine de conduite d'un véhicule et/ou d'un engin conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Vérification périodique et contrôle régulier des moyens d'accès	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Inspection visuelle des installations et équipements avant utilisation	Port des équipements de protection individuelle			
						Equipements de protection individuelle conformes	Suivi médical			
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par l'agent Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées à proximité de chaque lieu de livraison Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans le véhicule Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
					Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité			
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
						Equipements de sécurité obligatoires et recommandés	Suivi médical			

					Système de rangement intégré conforme					
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins					
	Circulation sur la voie publique	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Equipements de protection individuelle conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre à disposition des vêtements de haute visibilité Veiller au port des vêtements de haute visibilité
							Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Port des équipements de protection individuelle			
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une optimisation des outils de travail Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
					Environnement technique pouvant se régler pour s'adapter aux caractéristiques physiques des agents et permettant de varier les postures		Suivi médical			
					Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents					
					Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes					
					Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail					
					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Systèmes de manipulation sécurisés des produits chimiques	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre en place une procédure pour la manipulation des produits chimiques Mettre en place des zones de stockage des produits chimiques conformes Mettre en place une réglementation des lieux de stockage



		F4	G3	R4	Planification de la substitution des produits dangereux	Procédures pour le nettoyage des locaux et des postes de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	stockage Mettre en place des équipements de protection individuelle adaptés aux produits chimiques utilisés Mettre en place du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature du risque Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection
					Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Suivi médical			
						Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail				
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre à disposition des locaux et des équipements d'hygiène conformes Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature du risque Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
						Séparation des espaces contaminés et non contaminés	Actions de formation du personnel au poste			
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle			
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Suivi médical			
						Equipements de travail conformes				
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				
						Maintenance et entretien préventif des installations et équipements				
						Inspection visuelle des équipements avant utilisation				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre en place des rangements en nombre suffisant
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied	Port des équipements de protection individuelle			



		F4	G2	R3	Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés		Bien maîtrisé	R1				
					Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage							
					Organisation du stockage							
					Plan de stockage							
					Equipements de protection individuelle conformes							
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations de stockage							
					Maintenance et entretien préventif des installations de stockage							
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de bruit Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit		
					Planification des activités bruyantes	Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	Actions de formation du personnel au poste de travail					
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	Inspection des équipements avant utilisation	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs					
							Suivi médical					
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint	Actions d'information du personnel au poste de travail	Peu maîtrisé	R2	Mettre à disposition une salle de pause chauffée et climatisée Mettre à disposition des installations fournissant de l'eau potable ou mettre à disposition de l'eau potable, des boissons fraîches et chaudes Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Mettre en place un protocole lié aux chaleurs extrêmes exceptionnelles Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident		
							Actions de formation du personnel au poste de travail					
							Suivi médical					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre en place un moyen de lutte contre l'incendie au poste de travail de l'agent Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'incendie		



		F1	G4	R3	<p>Systemes et moyens de lutte contre l'incendie</p> <p>Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement</p> <p>Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité</p>	<p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Formation du personnel à la lutte contre l'incendie</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>u iniiiamauon</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies</p>
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques</p> <p>Equipements de travail conformes</p> <p>Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques</p> <p>Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques</p> <p>Inspection visuelle des équipements avant utilisation</p>	<p>Installations électriques conformes</p> <p>Actions d'information du personnel</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses</p>	<p>Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs</p> <p>Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage</p>
Risques liés aux rayonnements	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F3	G3	R3	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Suivi médical</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une installations extérieures permanentes et/ou non permanents permettant de se protéger des rayonnements solaires</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle et veiller à leur port</p> <p>Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés</p>
Risques psychosociaux	Stress				<p>Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité</p>	<p>Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail</p> <p>Formation régulière sur les évolutions du métier</p>	Maîtrisé		<p>Mettre en place une organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service</p> <p>Mettre en place un espace de repos et de bien-être au travail</p> <p>Mettre en place un système d'assistance technique efficace pour pallier les pannes des équipements et outils de travail</p>



	F3	G2	R2		Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre		Moyennement maîtrisé	R1	Outils de travail Réétudier les systèmes de reconnaissance et de valorisation du travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier
					Amélioration des outils de travail				
					Assistance technique				
					Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service				
Violences internes	F1	G1	R1		Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une charte de bonnes conduites clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante
					Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail			
					Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles			
					Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents			
						Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques			
						Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe			
						Procédure de médiation et de gestion des conflits			
		Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes							
Violences externes					Clarification du service rendu aux usagers			R1	Réétudier l'organisation du travail pour limiter les situations de travailleurs isolés Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des violences externes Mettre à disposition un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place une sensibilisation aux signes
					Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service				



		F1	G1	R1	Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité		Moyennement maîtrisé	R1	précurseurs de protocoles à suivre en cas de situations à risque Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
					Sessions de débriefing après chaque incident violent afin de comprendre ce qui s'est passé et ajuster les mesures de protection				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
					Programme de soutien d'écoute psychologique				

Unité de travail : Développement social  
 Sous-unité de travail : Accueil de loisirs sans hébergement

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un signallement des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre à disposition des dispositifs de rangement adaptés et en nombre suffisant Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les zones de circulation intérieures et extérieures
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations permanentes et de leurs dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
		Accès à une zone en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2
						Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes	Suivi médical			
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au



						Formation à la conduite en sécurité	Bien r		poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
				Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité			
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés	Suivi médical			
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins				
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins				
Circulation sur la voie publique	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Vêtements de haute visibilité conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Veiller au port des vêtements de haute visibilité
						Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Port des vêtements de haute visibilité			
Risques liés à la charge physique	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	ment maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Mettre en place un environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte dans l'ensemble des ALSH Mettre en place des équipements de travail adaptés aux conditions d'activité de travail réelles des agents Mettre en place une optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils Mettre en place une optimisation des outils de travail Renforcer les actions d'information du personnel au
					Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Suivi médical			
					Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents				



					Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes		Moyenne		poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail	
					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Procédés techniques non chimiques utilisés pour certaines phases de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Récupérer et conserver les fiches de données de sécurité des produits chimiques En fonction des données de sécurité des produits chimiques, mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux Mettre en place des zones de stockage de produits chimiques conformes En fonction des fiches de données de sécurité des produits chimiques, mettre en place des équipements de protection individuelle conformes Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle	
					Planification de la substitution des produits dangereux	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés				Actions de formation du personnel au poste de travail
					Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail				Suivi médical
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place un plan d'urgence sanitaire Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Séparation des espaces contaminés et non contaminés				Actions de formation du personnel au poste
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail				Suivi médical
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques				

Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre à disposition des équipements conformes</p> <p>Mettre en place un système de gestion sécurisé des équipements</p> <p>Mettre à disposition des équipements de travail adaptés à la nature de l'activité de travail des agents</p> <p>Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou à jour les formations premiers secours</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>
							Formation premiers secours			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Contrôler que la portance du sol garantisse la stabilité des installations de stockage</p> <p>Mettre en place des rangements en nombre suffisant</p> <p>Mettre en place des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés dans tous les ALSH, et si nécessaire mettre en place des dispositifs de retenue adaptés aux charges stockées</p> <p>Mettre en place des voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés dans toutes les zones de stockage</p> <p>Mettre en place un éclairage adéquat dans toutes les allées de circulation des zones de stockage</p> <p>Revoir l'organisation des stockages</p> <p>Mettre en place des plans de stockage</p> <p>Mettre en place des procédures pour le stockage et de déstockage</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied				
						Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés				
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
						Organisation du stockage				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation</p> <p>Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit</p> <p>Mettre à l'essai du mobilier à faible émission de bruit ou du mobilier équipé de dispositifs de réduction de bruit</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail</p> <p>Mettre en place une maintenance et un contrôle régulier des installations et des équipements</p>
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs			



						Suivi médical				
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Mettre en place un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint dans tous les bâtiments Mettre à disposition une salle de pause chauffée et climatisée pour tous les agents Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
						Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques	Suivi médical			
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint				
						Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes				
						Protocole lié aux chaleurs extrêmes exceptionnelles				
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies
						Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie			
						Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité				
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel			Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au



		F4	G4	R4	Equipements de travail conformes			Moyennement maîtrisé	R3	poste de travail Mettre en place la formation et l'habilitation électrique au personnel concerné	
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques						
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques						
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran	
					Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme						
					Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière						
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail	
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
					Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires	Suivi médical					
Risques psychosociaux	Stress	F4	G2	R3		Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une organisation et une planification du travail permettant d'éviter les surcharges et les sous charges de travail, et d'équilibrer les périodes de forte et de faible activité Mettre en place une organisation permettant la gestion des imprévus et de continuité de service Mettre en place une organisation permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle Adapter les moyens aux objectifs à atteindre Améliorer les outils de travail de certains agents Mettre en place un système d'assistance technique efficace pour pallier les pannes des équipements et	
						Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre	Formations transversales sur la gestion du stress				



				Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service			outils de travail Réétudier le système de reconnaissance du travail et de valorisation Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations sur la gestion du stress	
Violences internes	F2	G2	R2	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé  R1	Mettre en place une charte de bonnes conduites clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations sur la communication bienveillante
				Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante		
				Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)			
				Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles			
				Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Evénements permettant de renforcer la cohésion d'équipe et les liens entre des agents de la collectivité			
				Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents			
					Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents			
					Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe			
					Procédure de médiation et de gestion des conflits			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes			
Violences externes				Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents	Réétudier l'organisation du travail pour limiter les situations de travailleurs isolés Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des violences externes	



					Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service	Formations transversales sur la communication bienveillante	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque Poursuivre les formations sur la communication bienveillante
		F2	G2	R2	Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité				
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
					Sessions de débriefing après chaque incident violent afin de comprendre ce qui s'est passé et ajuster les mesures de protection				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
					Programme de soutien d'écoute psychologique				

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments du sol Mettre en place un signalisation des situations temporaires et permanentes de risques de chute de plain-pied Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les zones de circulation intérieures et extérieures
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Implantation optimisée des équipements de travail permettant une circulation aisée pour la réalisation des tâches permanentes et non permanentes				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des plateformes permanentes et de leurs dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des moyens d'accès				
Accès à une zone en hauteur	Accès à une zone en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
							Suivi médical			
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			

	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la présence des véhicules obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées à proximité de chaque lieux d'intervention Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
					Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)		Formation à la conduite en sécurité			
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)		Suivi médical			
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés					
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins					
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins					
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Mettre en place une optimisation des outils de travail Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
					Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents		Suivi médical			
					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation générale et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature du risque Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail		Actions de formation du personnel au poste			
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service		Suivi médical			
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes					
					Equipements de protection individuelle conformes					



Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	
						Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés				
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied				
						Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés				
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
						Organisation du stockage				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail Mettre en place une maintenance et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs			
							Suivi médical			
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F2	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des bâtiments, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
						Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint	Suivi médical			
						Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes				



					Protocole lié aux chaleurs extrêmes exceptionnelles				
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion</p> <p>Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie</p> <p>Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement</p> <p>Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité</p>	<p>Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Formation du personnel à la lutte contre l'incendie</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place des mesures pour les produits combustibles et pour les sources d'inflammation</p> <p>Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement</p> <p>Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies</p>
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques</p> <p>Equipements de travail conformes</p> <p>Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques</p> <p>Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques</p>	<p>Installations électriques conformes</p> <p>Equipements de travail conformes</p> <p>Actions d'information du personnel</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Contrôler la conformité de tous les équipements électriques</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place la formation et l'habilitation électrique au personnel concerné</p>
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses</p> <p>Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme</p> <p>Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière</p>	<p>Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs</p> <p>Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents</p> <p>Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage</p> <p>Mettre en place une formation au travail sur écran</p>

Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
Risques psychosociaux	Stress	F2	G2	R2	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Bien maîtrisé	R1	Revenir sur la définition des rôles, des missions, et des liens fonctionnels entre certains postes de travail Adapter les moyens aux objectifs à atteindre Améliorer les outils de travail de certains agents Mettre en place un système d'assistance technique efficace pour pallier les pannes des équipements et outils de travail Revoir le système de reconnaissance et de valorisation du travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress
					Organisation permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre	Formations transversales sur la gestion du stress			
						Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service				
Risques psychosociaux	Violences internes	F2	G2	R2	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)	Formations régulières sur les évolutions du métier	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une charte de bonnes conduites clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mener des réflexions pour maintenir les interactions et les relations sociales et éviter l'isolement pour les agents isolés Clarifier les circuits et les canaux de communication entre les agents Clarifier les circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
					Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles	Formations transversales sur la communication bienveillante			
					Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents				
					Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe				
						Procédure de médiation et de gestion des conflits				
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes				
Risques psychosociaux	Violences externes				Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Formations transversales sur la communication bienveillante			Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des violences externes Mettre en place un aménagement des lieux de travail permettant de réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter
						Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service				



		F2	G2	R2	Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité		Moyennement maîtrisé	R1	rapidement un service support en cas de violences externes
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence pour solliciter rapidement de l'aide en cas de violences externes
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents
					Sessions de débriefing après chaque incident violent afin de comprendre ce qui s'est passé et ajuster les mesures de protection				Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives
					Programme de soutien d'écoute psychologique				Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail
									Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives
									Mettre en place des actions d'information du personnel
									Mettre en place des actions de formation du personnel

Unité de travail : Technique et environnement  
 Sous-unité : Administratif

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne Veiller au port des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	ent maîtrisé	R2	Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des

							Suivi médical	Moyennem		équipements av Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des voies de circulation Mettre à disposition des vêtements de haute visibilité au personnel concerné Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des vêtements de haute visibilité pour le personnel concerné
						Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
						Véhicules et engins conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)	Port du vêtement de haute visibilité			
						Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)	Suivi médical			
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vêtements de haute visibilité conformes				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail			
					Planification des déplacements	Véhicules et engins conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre à disposition des vêtements de haute visibilité conformes au personnel concerné Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des vêtements de haute visibilité pour le personnel concerné
					Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Formation à la conduite en sécurité				
					Système de rangement des charges conforme	Port des vêtements de haute visibilité				

		F3	G4	R4		Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Suivi médical	Moyennement maîtrisé	R3		
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)					
						Equipements de sécurité obligatoires et recommandés					
						Vêtements de haute visibilité conformes					
						Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins					
						Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins					
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Aménagement ergonomique des postes de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique pour l'ensemble des postes de travail Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux activités professionnelles des tous les agents Mettre à disposition des outils de travail optimisés pour tous les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail	
					Organisation du travail en binôme	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Suivi médical				
					Intervention d'autres services internes	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents					
						Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes					
						Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail					
						Optimisation des outils de travail (outils ergonomiques, outils légers, etc.)					
						Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					

Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Contrôler la conformité individuelle</p> <p>Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour le personnel concerné</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle			
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Suivi médical			
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
						Equipements de protection individuelle conformes				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	<p>Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant</p> <p>Mettre à disposition des rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés pour tous les agents</p> <p>Contrôler la conformité des voies de circulation et d'accès</p> <p>Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des allées de circulation des zones de stockage</p> <p>Mettre en place une organisation pour tous les stockages</p> <p>Mettre en place un plan de stockage pour tous les stockages</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des rangements</p> <p>Mettre en place une procédure pour le stockage et le déstockage</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied				
						Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés				
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
						Organisation du stockage				
						Plan de stockage				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation</p> <p>Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit</p>
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs des lieux			



Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité des installations électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de travail conformes	Actions de formation du personnel			
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des équipements de protection individuelle pour le personnel concerné Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés pour le personnel concerné Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
							Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Suivi médical				
Risques psychosociaux	Stress				Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	risé		Evaluer la charge de travail effective des postes de travail, et réétudier l'organisation et la répartition de la charge de travail Réétudier l'organisation du travail pour permettre la gestion des imprévus et la continuité de service dans l'ensemble des services administratifs Réétudier l'organisation du travail pour permettre la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle dans l'ensemble des services administratifs Revenir sur la définition des rôles, des missions, et des liens fonctionnels pour certains postes de travail, et communiquer sur la manière dont le travail effectué
					Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre	Formations transversales sur la gestion du stress			

	F2	G3	R3	<p>Organisation du travail permettant de s'adapter aux changements et aux évolutions professionnelles</p> <p>Organisation des horaires et des rotations de travail pour respecter les rythmes circadiens des agents</p> <p>Organisation permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle</p>	<p>Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail</p> <p>Communication sur la contribution du travail de chaque à l'atteinte des objectifs du service et de la collectivité</p> <p>Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service</p>		Moyennement maîtrisé	R2	<p>contribue à l'atteinte des objectifs globaux de la collectivité</p> <p>Revenir sur la définition des moyens (organisationnels, humains et techniques) permettant l'atteinte des objectifs sur certains postes</p> <p>Améliorer les outils de travail de certains agents administratifs</p> <p>Revoir le système de reconnaissance et de valorisation du travail</p> <p>Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Poursuivre les formations transversales sur la gestion du stress</p>
Violences internes	F2	G2	R2	<p>Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents</p> <p>Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente</p> <p>Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel</p> <p>Promotion d'une approche participative et collaborative du travail</p>	<p>Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs</p> <p>Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail</p> <p>Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)</p> <p>Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles</p>	<p>Formations régulières sur les évolutions du métier</p> <p>Formations transversales sur la communication bienveillante</p>	Peu maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance</p> <p>Mettre en place une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle incluant les relations professionnelles entre élus et agents</p> <p>Élargir le personnel de la collectivité concerné par les formations sur le métier et ses évolutions aux élus</p> <p>Élargir le personnel de la collectivité concerné par les formations transversales sur la communication bienveillante aux élus</p> <p>Revoir les circuits et les canaux de communication avec les élus</p> <p>Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence</p>
				<p>Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents</p> <p>Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques</p> <p>Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe</p> <p>Procédure de médiation et de gestion des conflits</p> <p>Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes</p>					

Violences externes		F2	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Revoir l'aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque
						Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service	Formations transversales sur la communication bienveillante			
						Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité				
						Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
						Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel	
						Programme de soutien d'écoute psychologique				

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un signallement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place des procédures pour le nettoyage des espaces de travail Mettre en place des procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Chaussures de sécurité conformes	Port des équipements de protection individuelle			
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Equipements de protection individuelle conformes				
Intervention sur une zone en hauteur		F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre à disposition des équipements de travail en hauteur assurant une protection collective conformes à tous les agents Mettre à disposition des équipements de travail en hauteur assurant une protection individuelle conformes à tous les agents Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Planification des travaux en hauteur	Equipements de travail en hauteur assurant une protection collective conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Equipements de travail en hauteur assurant une protection individuelle conformes	Formation, habilitation et autorisation de travail pour le personnel concerné			
						Equipements de protection individuelle conformes	Port des équipements de protection individuelle			



					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements de travail en hauteur	Suivi médical	Mo			
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements de travail en hauteur					
	Accès à une zone en hauteur	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Equipements de protection individuelle conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail				
						Port des équipements de protection individuelle				
						Suivi médical				
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation sur l'ensemble des centres techniques Mettre en place un protocole de chargement et de déchargement Contrôler la présence de zones de stationnement sécurisées sur l'ensemble des centres techniques Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des voies de circulation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des vêtements de haute visibilité
					Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné				
					Véhicules et engins conformes	Port des équipements de protection individuelle				
					Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)	Port du vêtement de haute visibilité				
					Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)	Suivi médical				
					Equipements de protection individuelle conformes					
					Vêtements de haute visibilité conformes					
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
						Formation à la conduite en sécurité				

Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Contrôler la présence de zones de stationnement sécurisées sur l'ensemble des lieux d'intervention des agents</p> <p>Contrôler la conformité de l'ensemble des véhicules et des engins utilisés par les agents</p> <p>Contrôler l'adéquation des véhicules et des engins avec les activités professionnelles des agents</p> <p>Mettre en place des systèmes de rangement et/ou d'arrimage conformes</p> <p>Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules et des engins</p> <p>Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des véhicules et des engins avant utilisation</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
				Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité			
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
					Systèmes de sécurité spécifiques aux engins (structures de protection contre le retournement, systèmes de protection contre les objets tombants, etc.)	Suivi médical			
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés				
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins				
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins				
Intervention sur la voie publique	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Signalisation de sécurité du véhicule	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Contrôler la présence de zones de stationnement sécurisées sur l'ensemble des lieux d'intervention des agents</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou à jour la formation à la signalisation temporaire des chantiers pour le personnel concerné</p>
				Planification des chantiers	Signalisation et balisage sur les zones de chantier temporaires et/ou permanentes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Réduction de la vitesse et régulation du trafic (limitation temporaire, déviations, etc.)	Port des équipements de protection individuelle			
					Equipements de protection collective conformes (véhicules de protection, barrières rigides, etc.)	Port des vêtements de haute visibilité			
					Equipements de protection individuelle conformes				
					Vêtements de haute visibilité conformes				
Risques liés à la charge physique	Port de charge	Postures contraignantes		Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail			<p>Mettre en place une évaluation et un mesurage de la charge physique</p> <p>Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail</p>

		F4	G3	R4	<p>Organisation du travail en binôme</p> <p>Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Contrôler l'adéquation des activités professionnelles des agents</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p>
				<p>Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte</p> <p>Suivi médical</p>				
				<p>Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents</p>				
				<p>Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes</p>				
				<p>Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail</p>				
				<p>Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)</p>				
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F4	G3	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques</p> <p>Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place des équipements de protection collective conformes</p> <p>Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et adaptés aux fiches de données de sécurité des produits chimiques</p> <p>Mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux</p> <p>Mettre en place des procédures pour le nettoyage des locaux et des postes de travail</p> <p>Mettre en place un plan de stockage et un récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités</p> <p>Mettre en place des zones de stockage dédiées aux produits chimiques conformes dans tous les centres techniques</p> <p>Mettre à disposition des produits absorbants appropriés aux produits stockés</p> <p>Mettre en place une réglementation des lieux de stockages</p> <p>Mettre en place des règles générales d'hygiène</p> <p>Contrôler la conformité des locaux d'hygiène mis à disposition des agents</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>
				<p>Planification de la substitution des produits dangereux</p> <p>Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>				
				<p>Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)</p> <p>Signalisation des lieux de stockage avec des panneaux d'avertissement</p> <p>Port des équipements de protection individuelle</p>				
				<p>Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail</p> <p>Suivi médical</p>				
				<p>Séparation physique des produits incompatibles et des produits inflammables</p>				
				<p>Armoire de sécurité pour produits dangereux</p>				
				<p>Contenants de matières chimiques dangereuses conformes</p>				



				Capacité de rétention prévue par catégories de produits				Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle	
				Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes					
				Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					
Intervention sur des matériaux comportant de l'amiante	F1	G3	R2			Actions d'information du personnel au poste de travail	Peu maîtrisé	Mettre en place une évaluation du risque "amiante" Mettre en place les dossiers techniques amiante des bâtiments figurant parmi les lieux d'intervention des agents Mettre en place un plan de prévention avec les entreprises extérieures Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement (intervention à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments et intervention sur les stations d'épuration)	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	Mettre en place une signalisation des zones à risque biologique Mettre en place une réglementation des zones à risque biologique Mettre en place des procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces de travail et des équipements Mettre en place des règles générales d'hygiène Contrôler la conformité des locaux d'hygiène mis à disposition des agents Mettre à disposition des équipements de protection individuelle conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Port des équipements de protection individuelle		
						Equipements de travail conformes	Suivi médical		
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	Vaccination		
Contact avec de agents pathogènes dangereux présents sur les animaux vivants ou les animaux morts (intervention en milieu extérieur et intervention dans le centre d'allotement)				R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste	Mettre en place des procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces de travail et des équipements Mettre en place des procédures pour le tri, la collecte, le stockage, le transport et l'élimination des agents biologiques Mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes Mettre en place des règles générales d'hygiène	
						Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions de formation du personnel au poste		



		F2	G3	R3	Séparation des espaces contaminés et non contaminés	Port des équipements de protection individuelle	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité des locaux d'hygiène mis à disposition des agents Mettre à disposition des équipements de protection individuelle adaptés et conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Suivi médical			
					Equipements de travail conformes	Vaccination			
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Externalisation de certaines phases de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler l'adéquation des équipements de travail mis à disposition avec la nature des activités de travail des agents Contrôler la conformité de l'ensemble des dispositifs de sécurité des équipements de travail Conserver la documentation techniques de tous les équipements de travail Mettre en place une délimitation des zones dédiées à l'utilisation des équipements de travail dangereux, des autres zones de travail et des zones de passage Mettre en place une gestion sécurisée des équipements de travail dans tous les centres techniques Contrôler la conformité de tous les équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou à jour la formation premiers secours Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Procédés de travail comportant des phases automatisées et/ou mécanisées	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Equipements de travail conformes	Formation, habilitation et autorisation pour le personnel concerné			
					Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents	Formation premiers secours			
					Dispositifs de sécurité sur les équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle			
					Documentation technique des équipements				
					Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat				
					Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les autres zones de travail et les zones de passage				
					Système de stockage sécurisé des équipements				



					Système de transport sécurisé des équipements					
					Equipements de protection individuelle conformes					
					Vérification périodique et contrôle régulier des équipements					
					Maintenance et entretien préventif des équipements					
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la portance des sols supportant les installations de stockage Mettre à disposition des racks et des rangements en nombre suffisant Mettre à disposition des racks et des rangements conformes dans tous les centres techniques Contrôler la conformité des voies de circulation et d'accès Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des allées de circulation des zones de stockage Mettre en place une organisation et un plan de stockage Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de stockage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de stockage Mettre en place une procédure pour le stockage et le déstockage Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Dispositifs de retenue adaptés aux charges stockées	Port des équipements de protection individuelle			
						Equipements de protection individuelle conformes				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'une zone de travail en hauteur	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Equipements de travail conforme	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place des équipements de protection collective conformes dans tous les centres techniques Mettre en place une délimitation des zones de danger Mettre en place une signalisation des zones de danger Mettre en place une gestion sécurisée des accès et des circulations Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Planification des interventions	Equipements de protection collective conformes (garde-corps, filets de protection, systèmes de fixation et/ou de rangements sécurisés des outils, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Equipements de protection individuelle conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Vérification périodique et contrôle régulier des équipements				



					Maintenance et entretien préventif des équipements					
	Intervention sur des structures temporaires	F2	G4	R3	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets</p> <p>Evaluation préalable du terrain</p> <p>Planification du chantier</p>	<p>Plan de montage et respect des charges admissibles</p> <p>Structures et éléments de connexions conformes</p> <p>Equipements de protection collective (garde-corps, filets de sécurité, système d'ancrage, etc.)</p> <p>Equipements de protection individuelle</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Port des équipements de protection individuelle</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place une gestion sécurisée des éléments des structures temporaires</p> <p>Mettre en place une délimitation des zones de danger</p> <p>Mettre en place une signalisation des zones de danger</p> <p>Mettre en place une gestion sécurisée des accès et des circulations</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des installations et des équipements</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place des autorisations de travail</p>
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit</p> <p>Planification des activités bruyantes</p>	<p>Equipements de travail conformes</p> <p>Eloignement des sources de bruit</p> <p>Equipements de protection individuelle conformes</p> <p>Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements</p> <p>Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Port des équipements de protection individuelle</p> <p>Suivi médical</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place un mesurage du bruit dans tous les centres techniques, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation et des dispositifs techniques permettant de limiter le bruit aérien et le bruit de structure</p> <p>Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit</p> <p>Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de bruit</p> <p>Mettre en place une signalisation des lieux de travail susceptibles d'exposer le personnel au bruit</p> <p>Mettre en place une limitation des accès des lieux de travail susceptibles d'exposer le personnel à un bruit dépassant les valeurs d'exposition supérieures</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent				<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques</p>	<p>Isolation thermique du bâtiment</p> <p>Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>	maîtrisé		<p>Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des centres techniques, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments</p> <p>Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques</p>

		F4	G2	R3	Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes	Suivi médical	Moyennement maîtrisé	R2	protéger les cu... Mettre en place un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint dans les centres techniques Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					
					Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité Mettre en place un permis feu Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie				
					Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Equipements de travail conformes	Actions de formation du personnel				
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques					
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques					
	Intervention sur et/ou à proximité d'installations électriques	F2	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une procédure pour la consignation et la déconsignation des installations électriques Contrôler la conformité des équipements de travail Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place la formation AIPR pour le personnel
					Planification des travaux d'ordre électrique	Délimitation et signalisation des locaux et emplacements présentant un risque de choc électrique	Actions de formation du personnel			
					Externalisation de certaines phases de travail	Formation et habilitation électrique pour le personnel concerné				
					Equipements de travail conformes	Port des équipements de protection individuelle				



					Equipements de protection individuelle conformes		Moyen		concerne	
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques					
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques					
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires Mettre en place des protection solaire pour les vitres des bâtiments et des véhicules/engins Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de protection individuelle conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	Port des équipements de protection individuelle			
							Suivi médical			
	Utilisation d'équipements de travail produisant des rayonnements (UV, IR, visible et électromagnétique) dangereux pour la peau et les yeux	F1	G3	R2	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements	Machines et/ou équipements conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de rayonnement déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de rayonnement Mettre en place des dispositifs techniques agissant sur l'émission, la propagation et la réflexion des rayonnements Mettre en place une délimitation des zones de danger Mettre en place une signalisation des zones de danger Mettre en place une gestion des accès aux zones de travail Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'accident et/ou d'incident
						Equipements de protection individuelle conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Vérification périodique et contrôle régulier des équipements	Port des équipements de protection individuelle			

					Maintenance et entretien préventif des équipements	Suivi médical			a incident et/ou Veiller au port des équipements de protection individuelle	
Risques liés aux vibrations	Utilisation d'engins et/ou d'équipements émettant des vibrations transmises à l'ensemble du corps et/ou aux membres supérieurs du corps	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de vibration	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un mesurage des vibrations émises par les machines, engins, et équipements de travail Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de vibration déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'engin et/ou de l'équipement et sélectionner les engins et/ou les équipements émettant le moins de vibration Mettre en place une maintenance des voies de circulation des engins et des véhicules Mettre en place une inspection visuelle des engins et des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Engins et équipements conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Engins possédant des aménagements et des accessoires internes et externes réglables caractéristiques individuelles des agents	Suivi médical			
						Equipements de travail possédant des éléments réglables aux caractéristiques individuelles des agents				
						Dispositifs techniques permettant de limiter les vibrations (systèmes d'amortissement, systèmes antivibratoires, etc.)				
						Vérification périodique et contrôle régulier des engins et des équipements				
						Maintenance et entretien préventif des engins et des équipements				
Risques psychosociaux	Stress	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Violences internes	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Violences externes	F2	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité		Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes					
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes					

					Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes				precurseurs de protocoles à suivre en cas de situation à risque Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante	
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2		Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
						Programme de soutien d'écoute psychologique				
Risques liés à la présence d'eau	Intervention à proximité de plans et de masses d'eau naturels ou aménagés Intervention sur des installations de traitement et de gestion d'eau	F2	G4	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la présence d'eau	Barrières physiques autour des points d'eau	Actions d'information du personnel au poste de travail	Peu maîtrisé	R3	Mettre à disposition des équipements de protection individuelle conformes Mettre à disposition des équipements de secours Mettre en place un système de communication Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place la formation "savoir nager" pour le personnel concerné Mettre en place la formation au sauvetage aquatique pour le personnel concerné Veiller au port des équipements de travail
						Echelles et points d'accès sécurisés disponibles et facilement accessibles	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Signalisation spécifique indiquant les zones à risques	Port des équipements de protection individuelle			
						Suivi des conditions météorologiques				
						Surveillance permanente des infrastructures hydrauliques				
Risques liés aux espaces confinés	Intervention dans un espace confiné	F1	G4	R3			Actions d'information du personnel au poste de travail	Peu maîtrisé	R3	Externaliser l'activité Mettre en place un plan de prévention avec les entreprises extérieures Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons mettre à disposition des dispositifs de rangement en nombre suffisant Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne Veiller au port des équipements de protection pour le personnel concerné
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour le nettoyage des espaces de travail				
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Equipements de protection individuelle conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des équipements d'accès à une zone en hauteur
						Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			

					Equipements de protection individuelle conformes	Port des équipements de protection individuelle	Moyenne		Mettre en place équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Suivi médical				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			
Risques routiers	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes	F3	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la présence de zones de stationnement sécurisées sur l'ensemble des lieux d'intervention des agents Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place une inspection visuelle des véhicules et des engins avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité			
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
						Systèmes de sécurité spécifiques aux engins (structures de protection contre le retournement, systèmes de protection contre les objets tombants, etc.)	Suivi médical			
						Equipements de sécurité obligatoires et recommandés				
						Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins				
						Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins				
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Contrôler l'adéquation des équipements de travail avec les activités professionnelles des agents Mettre à disposition des outils de travail optimisés Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel
					Organisation du travail en binôme	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Suivi médical			

		F4	G3	R4	Intervention d'autres services internes	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte		Moyennement maîtrisé	R3	au poste de travail
						Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents				
						Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes				
						Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail				
						Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)				
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux Mettre en place une signalisation des lieux de stockage des produits chimiques Mettre en place un plan de stockage et un récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités Mettre en place des zones de stockage des produits chimiques conformes dans toutes les piscines Mettre à disposition des produits absorbants appropriés aux produits stockés Mettre en place une réglementation des lieux de stockages Mettre en place des règles générales d'hygiène Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et adaptés aux fiches de données de sécurité des produits chimiques Mettre en place une maintenance et un entretien régulier des installations et des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Planification de la substitution des produits dangereux	Procédures pour le nettoyage des locaux et/ou des postes de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Port des équipements de protection individuelle			
						Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail	Suivi médical			
						Séparation physique des produits incompatibles et des produits inflammables				
						Contenants de matières chimiques dangereuses conformes				
						Capacité de rétention prévue par catégories de produits				
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				

Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p>
						Séparation des espaces contaminés et non contaminés	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Suivi médical			
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Vaccination			
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
						Equipements de travail conformes				
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				
						Maintenance et entretien préventif des installations et équipements				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre à disposition des rangements en nombre suffisant</p> <p>Mettre en place des voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacements et les moyens d'accès et de manutention utilisés</p> <p>Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des allées de circulation des zones de stockage</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de stockage</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de stockage</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied				
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
						Organisation du stockage				

					Plan de stockage					
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un mesurage du bruit dans toutes les piscines, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de bruit Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation
					Planification des activités bruyantes	Eloignement des sources de bruit	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Port des équipements de protection individuelle			
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	Suivi médical			
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des centres techniques, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques Mettre à disposition une salle de pause conforme Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
						Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical			
						Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint				
						Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée				
						Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes				
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				



					Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles					
					Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies
						Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie			
						Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP				
						Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité				
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité des installations électriques de l'ensemble des bâtiments Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de travail conformes	Actions de formation du personnel			
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				

Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de protection individuelle conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	Port des équipements de protection individuelle			
		Suivi médical								
Risques psychosociaux	Stress	F3	G2	R2	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Moyennement maîtrisé	R1	Revoir l'organisation du travail pour permettre la gestion des imprévus et la continuité de service Mettre en place une organisation du travail permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie professionnelle Communiquer à nouveau sur le rôle et les missions des membres de l'équipe de travail Améliorer les outils de travail Améliorer l'aménagement des espace de repos et de bien-être au travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Mettre en place des formations transversales sur la gestion du stress
					Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre				
						Assistance technique				
	Violences internes	F2	G2	R2	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier	Bien maîtrisé	R1	Communiquer à nouveau sur les circuits d'information et de validation
Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante								
Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles									
Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents									
	Promotion d'une approche participative et collaborative du travail			Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques						

					Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe			
					Procédure de médiation et de gestion des conflits			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes			
Violences externes		F3	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Formations transversales sur la communication bienveillante	Peu maîtrisé
					Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service			
					Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité			
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes			
					Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes			
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical		Peu maîtrisé
					Programme de soutien d'écoute psychologique			
Risques liés à la présence d'eau	Déplacement à proximité d'espaces et d'installations aquatiques				Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la présence d'eau	Gestion sécurisée des accès aux zones aquatiques	Actions d'information du personnel au poste de travail	

Mettre en place un protocole de prévention des violences externes  
 Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes  
 Communiquer à nouveau sur le service rendu aux usagers (associations sportives)  
 Mettre en place un aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques  
 Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risque  
 Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence  
 Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque  
 Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents  
 Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque

Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives  
 Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail  
 Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives  
 Mettre en place des actions d'information du personnel  
 Mettre en place des actions de formation du personnel

Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements  
 Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements

					Echelles et points d'accès sécurisés disponibles et facilement accessibles	Actions de formation du personnel au poste de travail			
		F4	G4	R4	Equipements de protection individuelle conformes (gilets de sauvetage ou de flottaison, vêtements et/ou combinaisons étanches, etc.)	Formation "savoir nager" pour le personnel concerné	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place équipements avant utilisation
				Equipements de secours (bouées de sauvetage, etc.)	Formation au sauvetage aquatique pour le personnel concerné	Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail			
				Système de communication	Port des équipements de protection individuelle	Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail			
				Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident					

Unité de travail : Technique et environnement  
 Sous-unité de travail: Assainissement non collectif

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	ent maîtrisé	R1	Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des

							Suivi médical	Moyennem		équipements av Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des voies de circulation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail	
						Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Actions de formation du personnel au poste de travail				
						Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné				
						Véhicules et engins conformes	Port des équipements de protection individuelle				
						Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)	Suivi médical				
						Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)					
						Equipements de protection individuelle conformes					
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail	
							Formation à la conduite en sécurité				
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes				R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Planification des déplacements	Véhicules et engins conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
							Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Formation à la conduite en sécurité			
	Système de rangement des charges conforme	Suivi médical									
	Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)										

					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)		Moyen			
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés					
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins					
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins					
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
				Organisation du travail en binôme	Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents	Suivi médical				
					Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail					
					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Contrôler la conformité des équipements de protection individuelle Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle				
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Suivi médical				
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Vaccination				
					Equipements de travail conformes					



					Equipements de protection individuelle conformes				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1
						Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés			
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied			
						Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés			
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage			
						Organisation du stockage			
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de formation du personnel au poste de travail		
						Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs des lieux		
							Suivi médical		
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail		
						Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail		

Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation et des dispositifs techniques permettant de limiter le bruit aérien et le bruit de structure  
 Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit  
 Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail  
 Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements  
 Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit

Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques  
 Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés  
 Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements  
 Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements de travail  
 Mettre en place une procédure d'urgence en cas



		F4	G2	R3	<p>Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)</p> <p>Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint</p> <p>Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée</p> <p>Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes</p> <p>Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles</p>	Suivi médical	Moyennement maîtrisé	R2		
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion</p> <p>Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie</p> <p>Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement</p> <p>Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP</p> <p>Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité</p>	<p>Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie</p> <p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Formation du personnel à la lutte contre l'incendie</p>	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation</p> <p>Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement</p> <p>Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles</p> <p>Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies</p>	
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques</p> <p>Equipements de travail conformes</p> <p>Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques</p> <p>Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques</p>	<p>Installations électriques conformes</p> <p>Equipements de travail conformes</p>	<p>Actions d'information du personnel</p> <p>Actions de formation du personnel</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Contrôler la conformité de tous les équipements électriques</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p>

Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran	
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme					
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière					
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail	
					Intervention à l'extérieur des bâtiments	F2	G3				R3
			Actions de formation du personnel au poste de travail	Suivi médical				Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
Risques psychosociaux	Stress	F	G	#N/A				M	#N/A		
	Violences internes	F	G	#N/A				M	#N/A		
	Violences externes	F2	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Formations transversales sur la communication bienveillante	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place une sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque	
					Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service						
					Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité						
					Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes						
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes						

					Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
					Programme de soutien d'écoute psychologique				

Unité de travail : Technique et environnement  
 Sous-unité : Ambassadeur du tri

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Port des équipements de protection individuelle			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur un niveau supérieur du bâtiment	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux différents niveaux des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes				
	Accès à une zone en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions d'information du personnel au poste de travail	ent maîtrisé	R1	Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des

							Suivi médical	Moyennem		équipements av Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des voies de circulation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des vêtements de haute visibilité
						Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
						Véhicules et engins conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)	Port du vêtement de haute visibilité			
						Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)	Suivi médical			
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vêtements de haute visibilité conformes				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail			
					Planification des déplacements	Véhicules et engins conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Mettre en place une inspection visuelle des véhicules avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des vêtements de haute visibilité
						Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Formation à la conduite en sécurité			
						Système de rangement des charges conforme	Port des vêtements de haute visibilité			



		F2	G4	R3	Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Suivi médical	Moyennement maîtrisé	R2				
					Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)							
					Equipements de sécurité obligatoires et recommandés							
					Vêtements de haute visibilité conformes							
					Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins							
					Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins							
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents Mettre à disposition des outils de travail optimisés Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail		
					Organisation du travail en binôme	Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes	Suivi médical					
					Intervention d'autres services internes	Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail						
						Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)						
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Mettre à disposition des équipements de protection individuelle conformes Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident		
						Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle					
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	Suivi médical					

					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Vaccination	Moyen		Renforcer les actions au poste de travail	
					Equipements de travail conformes					
					Inspection visuelle des équipements avant utilisation					
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F3	G2	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Maintenir les voies de circulation et d'accès aux installations et aux zones de stockage conformes aux unités de passage réglementaires malgré les variations de quantité de matériaux et de matériels de compostage réceptionnée Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des allées de circulation des zones de stockage Mettre en place un plan de stockage Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de stockage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de stockage Mettre en place une procédure pour le stockage et le déstockage Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Port des équipements de protection individuelle			
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied				
						Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés				
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
						Organisation du stockage				
						Equipements de protection individuelle conformes				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Eloignement des sources de bruit	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation Mettre en place un aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements de travail Mettre en place une maintenance et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit
					Planification des activités bruyantes	Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs des lieux			



					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité				Mettre en place personnel à la lutte contre les incendies	
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de travail conformes	Actions de formation du personnel			
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F2	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des équipements de protection individuelle Mettre à disposition des vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Suivi médical				
Risques psychosociaux	Stress				Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	risé		Améliorer les outils de travail
					Répartition équitable des charges de travail au sein de l'équipe	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre				



	F1	G1	R1	Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail		Bien maîtrisé	R1	
				Communication sur la contribution du travail de chaque à l'atteinte des objectifs du service et de la collectivité				
				Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service				
Violences internes				Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier		Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante
	F1	G1	R1	Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante		
				Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les			
				Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles			
				Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents			
					Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques			
					Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe			
					Procédure de médiation et de gestion des conflits			
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes			
Violences externes				Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents		Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Améliorer l'aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques



Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Renforcer les procédures pour le nettoyage des espaces de travail Renforcer les procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail dans les locaux "opérateur" Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les parties intérieures et extérieures des déchèteries Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des chaussures de sécurité
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé	Port des équipements de protection individuelle			
						Implantation optimisée des équipements de travail permettant une circulation aisée pour la réalisation des tâches permanentes et non permanentes				
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne permettant l'identification des dangers potentiels				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Déplacement sur le quai haut	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de toutes les plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Contrôler la conformité de tous les moyens d'accès aux quais Mettre en place une vérification périodique des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur Mettre en place une vérification périodique des moyens d'accès aux quais Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des plateformes permanentes et leurs dispositifs de protection contre les risques de chute de hauteur Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des moyens d'accès aux différents niveaux
						Moyens d'accès à une zone en hauteur conformes	Port des équipements de protection individuelle			



					Equipements de protection individuelle conformes				1		Prevention des risques des bâtiments Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
Accès à une zone en hauteur	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Equipements de protection individuelle conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2		Mettre à disposition des équipements d'accès à une zone en hauteur conformes Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Actions de formation du personnel au poste de travail					
						Port des équipements de protection individuelle					
						Suivi médical					
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Plan de circulation et règles de circulation	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3		Mettre en place un plan de circulation et des règles de circulation dans toutes les déchèteries Mettre en place un protocole de chargement et de déchargement Mettre en place des voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport dans toutes les déchèteries Mettre en place des zones de stationnement sécurisées sur l'ensemble des déchèteries Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant dans toutes les déchèteries Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant dans toutes les déchèteries Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des voies de circulation dans toutes les déchèteries Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle Veiller au port des vêtements de haute visibilité	
					Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Actions de formation du personnel au poste de travail					
					Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné					
					Séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant	Port des équipements de protection individuelle					
					Matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant	Port du vêtement de haute visibilité					
					Dispositifs de gestion de la circulation (panneaux de signalisation et aménagements visant à assurer la fluidité et la sécurité des déplacements dans la zone)	Suivi médical					
					Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue						
	Véhicules et engins conformes										

					Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)				
					Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)				
					Equipements de protection individuelle conformes				
					Vêtements de haute visibilité conformes				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées dans toutes les déchèteries Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
					Formation à la conduite en sécurité				
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Externalisation de certaines phases de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail Mettre à disposition des équipements de travail adaptés aux pratiques professionnelles des agents dans toutes les déchèteries Mettre à disposition des dispositifs mécaniques d'aide à la manutention conformes dans toutes les déchèteries Mettre en place une optimisation des espaces de travail dans toutes les déchèteries Mettre en place une optimisation des outils de travail dans toutes les déchèteries Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
				Organisation du travail en binôme	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Suivi médical			
					Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte				
					Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents				
					Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes				
					Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail				
					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)				
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Manipulation d'agents chimiques dangereux (DDS)				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Externalisation de certaines phases de travail			Mettre en place un mesurage de la qualité de l'air des zones de stockage des DDS, et si nécessaire mettre en place un système de ventilation adapté aux emballages de produits chimiques stockés Mettre à disposition des produits absorbants appropriés

				Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
				Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Formation "produits chimiques" pour le personnel concerné			
				Signalisation des lieux de stockage avec des panneaux d'avertissement	Port des équipements de protection individuelle			
				Plan de stockage et récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités	Suivi médical			
				Zones de stockage dédiées pour les produits chimiques conformes				
				Réglementation des lieux de stockage				
				Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				
				Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
				Procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux				
				Equipements de protection individuelle conformes				
				Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
	F4	G3	R4				Moyennement maîtrisé	<p>Mettre à disposition des locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et adaptés aux fiches de données de sécurité des produits chimiques stockés</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>
Utilisation d'agents chimiques dangereux et utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F3	G3	R3	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques</p> <p>Planification de la substitution des produits dangereux</p> <p>Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)</p>	<p>Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail</p> <p>Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés</p> <p>Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Port des équipements de protection individuelle</p>	ent maîtrisé	<p>Conservation des étiquettes et des fiches de données de sécurité de tous les produits chimiques utilisés</p> <p>Mettre en place une signalisation des lieux de stockage</p> <p>Mettre en place un plan de stockage et un récapitulatif des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités</p> <p>Mettre en place des zones de stockage conformes</p> <p>Mettre en place une réglementation des lieux de stockage</p> <p>Renforcer les règles générales d'hygiène</p> <p>Mettre à disposition des locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et adaptés aux fiches de données de sécurité des produits chimiques utilisés</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements</p>



					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	Suivi médical	Moyennem	R2	<p>Mettre en place une réglementation des zones à risque biologique</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>	
					Procédures pour le nettoyage des locaux et/ou des postes de travail					
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents biologiques pathogènes présents dans l'environnement	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et/ou d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place une réglementation des zones à risque biologique</p> <p>Renforcer les procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces de travail et des équipements</p> <p>Mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes</p> <p>Renforcer les règles générales d'hygiène</p> <p>Mettre en conformité les locaux et équipements dédiés à l'hygiène dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle conformes</p> <p>Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation</p> <p>Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques dans toutes les déchèteries</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>
					Contenants de matières biologiques dangereuses conformes		Actions de formation du personnel au poste			
					Zones de stockage dédiées pour les agents biologiques conformes		Port des équipements de protection individuelle			
					Signalisation des zones à risque biologique avec un affichage réglementaire mentionnant le type de danger		Suivi médical			
					Procédures pour le tri, la collecte, le stockage, le transport et l'élimination des agents biologiques		Vaccination			
					Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail					
					Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service					
					Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes					
					Equipements de protection individuelle conformes					
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					



					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements				
					Maintenance et entretien préventif des installations et équipements				
					Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques				
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3
						Procédés de travail comportant des phases automatisées et/ou mécanisées	Actions de formation du personnel au poste de travail		
						Equipements de travail conformes	Formation, habilitation et autorisation pour le personnel concerné		
						Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents	Formation premiers secours		
						Dispositifs de sécurité sur les équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle		
						Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat			
						Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les autres zones de travail et les zones de passage			
						Délimitation des zones dédiées à l'utilisation des équipements de travail dangereux, des autres zones de travail et des zones de passage			
						Système de stockage sécurisé des équipements			
						Equipements de protection individuelle conformes			
<p>Conserver la documentation techniques de tous les équipements de travail                  Mettre en place une délimitation des zones dédiées à l'utilisation des équipements de travail dangereux, des autres zones de travail et des zones de passage dans toutes les déchèteries                  Mettre en place une gestion sécurisée des équipements de travail dans toutes les déchèteries                  Contrôler la conformité de tous les équipements de protection individuelle                  Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation                  Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques dans toutes les déchèteries                  Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident                  Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail                  Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail                  Mettre en place et/ou à jour la formation premiers secours                  Veiller au port des équipements de protection individuelle</p>									



					Vérification périodique et contrôle régulier des équipements					
					Maintenance et entretien préventif des équipements					
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre à disposition des racks et des rangements en nombre suffisant dans toutes les déchèteries Mettre à disposition des racks et des rangements conformes dans toutes les déchèteries Contrôler la conformité des voies de circulation et d'accès de toutes les zones de stockage des déchèteries Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des allées de circulation de toutes les zones de stockage des déchèteries Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations de stockage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations de stockage Mettre en place une organisation et un plan de stockage pour toutes les zones de stockage des déchèteries Renforcer la procédure pour le stockage et le déstockage Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
						Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets stockés	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied	Port des équipements de protection individuelle			
						Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés				
						Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage				
						Organisation du stockage				
						Plan de stockage				
						Procédure pour le stockage et le déstockage				
						Equipements de protection individuelle conformes				
Déplacement à proximité d'une zone de travail en hauteur		F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Délimitation des zones de danger	Actions d'information du personnel au poste de travail	nément maîtrisé	R2	Mettre en place une délimitation des zones de danger dans toutes les déchèteries Mettre en place une signalisation des zones de danger dans toutes les déchèteries Mettre en place une gestion sécurisée des accès dans toutes les déchèteries Mettre en place des équipements de protection collective conformes dans toutes les déchèteries Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une procédure d'urgence en cas
						Signalisation des zones de danger	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Gestion sécurisée des accès	Port des équipements de protection individuelle			

					Equipements de protection collective conformes (gardi-corps, filets de protection, etc.)		Moyen		Mettre en place d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Equipements de protection individuelle conformes				
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3 Mettre en place un mesurage du bruit dans tous les locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation, des dispositifs techniques permettant de limiter le bruit aérien et le bruit de structure et un aménagement des espaces extérieurs des déchèteries permettant d'éloigner les sources de bruit Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de bruit Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit pour tous les agents Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
				Planification des activités bruyantes	Equipements de protection individuelle conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
				Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	Port des équipements de protection individuelle				
				Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	Suivi médical				
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2 Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des locaux de travail, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques Mettre en place un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint dans les déchèteries Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident
				Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes	Actions de formation du personnel au poste de travail				
				Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	Suivi médical				
				Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	nt maîtrisé	Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation Mettre en place la signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement dans toutes les déchèteries Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie			



		F1	G4	R3	Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité		Moyennement maîtrisé	R2	et de la commission de sécurité Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Mettre en place et/ou mettre à jour les formations du personnel à la lutte contre les incendies	
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité de tous les équipements électriques des déchèteries Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
						Equipements de travail conformes				Actions de formation du personnel
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran	
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements		Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail	
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place des installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires Veiller au port des équipements de protection individuelle Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
	Equipements de protection individuelle conformes				Actions de formation du personnel au poste de travail					
	Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				Port des équipements de protection individuelle					
					Suivi médical					

Risques liés aux vibrations	Utilisation d'engins et/ou d'équipements émettant des vibrations transmises à l'ensemble du corps et/ou aux membres supérieurs du corps	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de vibration	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place les machines, engins, et équipements de travail Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de vibration déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'engin et/ou de l'équipement et sélectionner les engins et/ou les équipements émettant le moins de vibration Mettre en place une maintenance des voies de circulation des engins Mettre en place une inspection visuelle des engins et des équipements avant utilisation Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail
						Engins et équipements conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Engins possédant des aménagements et des accessoires internes et externes réglables caractéristiques individuelles des agents	Suivi médical			
						Dispositifs techniques permettant de limiter les vibrations (systèmes d'amortissement, systèmes antivibratoires, etc.)				
						Vérification périodique et contrôle régulier des engins et des équipements				
						Maintenance et entretien préventif des engins et des équipements				
Risques psychosociaux	Stress	F2	G2	R2	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place une répartition équitable des charges de travail au sein de l'équipe Mettre en place une organisation permettant la gestion des imprévus et la continuité de service Mettre en place un espace de repos et de bien-être au travail Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier
						Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre				
						Communication sur la contribution du travail de chaque à l'atteinte des objectifs du service et de la collectivité				
						Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service				
Violences internes					Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier			Mettre en place une charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance Mettre en place une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle Mettre en place une culture d'entraide et de soutien mutuel Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Renforcer les communications sur la procédure de médiation et de gestion des conflits Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Poursuivre les formations transversales sur la
					Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles	Formations transversales sur la communication bienveillante			
						Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents				

		F2	G2	R2	Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques		Peu maîtrisé	R2	communication	
					Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe					
					Procédure de médiation et de gestion des conflits					
					Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes					
Violences externes		F2	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Mettre en place un aménagement des lieux de travail permettant de réduire les risques d'agressions physiques Mettre en place des caméras de surveillance dans les lieux à risques Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place un système d'alarme et/ou de signalement d'urgence Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque Poursuivre les formations transversales sur la communication bienveillante	
					Collaboration avec les forces de l'ordre	Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service				Formations transversales sur la communication bienveillante
						Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité				
						Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
						Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes				
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Maîtrisé	R2	Mettre en place une politique de prévention des pratiques addictives Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail Mettre en place une procédure pour la gestion des	

					Programme de soutien d'écoute psychologique		Peu m		situations liées Mettre en place des actions d'information du personnel Mettre en place des actions de formation du personnel
--	--	--	--	--	--	--	-------	--	---

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Mettre en place un traitement des éléments présents sur le sol Mettre en place un signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied Mettre en place un programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol Mettre en place une implantation optimisée des équipements de travail Mettre en place des voies de circulation dédiées aux piétons Contrôler le niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Anticipation, préparation et planification des tâches	Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé	Port des équipements de protection individuelle			
						Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)				
						Niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne permettant l'identification des dangers potentiels				
						Chaussures de sécurité conformes				
Risques de chute de hauteur	Accès à une zone en hauteur	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Marches d'accès à la zone cabine d'un véhicule et/ou d'un engin conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Marches-pieds conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Équipements de protection individuelle conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Vérification périodique et contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur	Suivi médical			
						Maintenance et entretien préventif des équipements d'accès à une zone en hauteur				
						Inspection visuelle des installations et équipements avant utilisation				

Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Actions d'informations du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Mettre en place la circulation Mettre en place un protocole de chargement et de déchargement Mettre en place une séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Mettre en place une matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant Contrôler la conformité du niveau d'éclairage des voies de circulation Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des vêtements de haute visibilité
						Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
						Véhicules et engins conformes	Port des équipements de protection individuelle			
						Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)	Port du vêtement de haute visibilité			
						Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)	Suivi médical			
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vêtements de haute visibilité conformes				
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Zones de stationnement sécurisées	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre à disposition des zones de stationnement sécurisées pour les différents moyens de déplacement utilisés par les agents Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail
							Formation à la conduite en sécurité			
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexes	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Contrôler la présence des équipements de sécurité obligatoires et recommandés dans l'ensemble des véhicules Mettre en place une procédure en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
					Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail			
						Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Formation à la conduite en sécurité			
						Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné			
						Systèmes de sécurité spécifiques aux engins (structures de protection contre le retournement, systèmes de protection contre les objets tombants, etc.)	Suivi médical			



					<p>Système de rangement des charges conforme</p> <p>Equipements de sécurité obligatoires et recommandés</p> <p>Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins</p> <p>Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins</p> <p>Inspection visuelle des véhicules et des engins avant utilisation</p>					
	Intervention sur la voie publique	F3	G4	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers</p> <p>Planification des chantiers</p> <p>Vêtements de haute visibilité conformes</p>	<p>Signalisation de sécurité du véhicule</p> <p>Equipements de protection individuelle conformes</p> <p>Port des équipements de protection individuelle</p> <p>Port des vêtements de haute visibilité</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Actions de formation du personnel au poste de travail</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Contrôler la présence de zones de stationnement sécurisées sur la totalité des tournées de ramassage des ordures ménagères</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle</p> <p>Veiller au port des vêtements de haute visibilité</p>
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F4	G3	R4	<p>Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique</p> <p>Organisation du travail en binôme</p> <p>Environnement technique pouvant se régler pour s'adapter aux caractéristiques physiques des agents et permettant de varier les postures</p> <p>Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents</p> <p>Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes</p> <p>Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail</p>	<p>Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées</p> <p>Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte</p>	<p>Actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Suivi médical</p>	Moyennement maîtrisé	R3	<p>Mettre en place une évaluation et un mesurage de la charge physique</p> <p>Mettre en place un aménagement ergonomique des postes de travail</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place des actions de formation du personnel au poste de travail</p>

					Optimisation des outils de travail (outils ergonomiques, outils légers, etc.)					
					Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)					
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Conserver les étiquettes et les fiches de données de sécurité de tous les produits chimiques utilisés Mettre en place une signalisation des lieux de stockage Mettre en place un plan de stockage et un récapitulatif des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités Mettre en place des zones de stockage conformes Mettre en place une réglementation des lieux de stockage Renforcer les règles générales d'hygiène Mettre à disposition des locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes Mettre en place des équipements de protection individuelle conformes et adaptés aux fiches de données de sécurité des produits chimiques utilisés Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements Mettre en place une inspection visuelle des équipements avant utilisation Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail Veiller au port des équipements de protection individuelle
					Planification de la substitution des produits dangereux	Systèmes de manipulation sécurisés des produits chimiques	Actions de formation du personnel au poste de travail			
					Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	Port des équipements de protection individuelle			
						Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail	Suivi médical			
						Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service				
						Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes				
						Procédures pour le nettoyage des locaux et/ou des postes de travail				
						Equipements de protection individuelle conformes				
						Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Actions d'information du personnel au poste			Renforcer les procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et des équipements de travail Renforcer les règles générales d'hygiène Mettre en conformité les locaux et équipements dédiés à l'hygiène Mettre à disposition du matériel de première intervention facilement accessible et adapté à la nature des risques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au
						Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Port des équipements de protection individuelle			



		F4	G3	R4	Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat		Moyennement maîtrisé	R3			
					Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les autres zones de travail et les zones de passage						
					Système de stockage sécurisé des équipements						
					Equipements de protection individuelle conformes						
					Vérification périodique et contrôle régulier des équipements						
					Maintenance et entretien préventif des équipements						
					Inspection visuelle des équipements avant utilisation						
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité des parties mobiles du camion-benne	F3	G3	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Signalisation des zones de danger	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail	
					Gestion sécurisée des accès et des circulations	Actions de formation du personnel au poste de travail					
					Equipements de travail conforme	Port des équipements de protection individuelle					
					Equipements de protection individuelle conformes						
					Vérification périodique et contrôle régulier des équipements						
					Maintenance et entretien préventif des équipements						
					Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident						
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants			R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Equipements de travail conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre en place un mesurage du bruit dans les locaux de travail et les locaux sociaux, et si nécessaire mettre en place des mesures d'isolation, des dispositifs techniques permettant de limiter le bruit aérien et le bruit de structure et un aménagement/agencement des	

		F4	G3	R4	Planification des activités bruyantes	Equipements de travail émettant le moins de bruit possible	Actions de formation du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	<p>espaces de travail intérieurs et extérieurs permettant d'éloigner les sources de bruit</p> <p>Lors du renouvellement des équipements de travail, vérifier les valeurs de bruit déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de bruit</p> <p>Mettre à disposition des équipements de protection individuelle contre le bruit</p> <p>Veiller au port des équipements de protection individuelle contre le bruit</p>
					Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	Port des équipements de protection individuelle				
					Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	Suivi médical				
					Inspection des équipements avant utilisation					
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F4	G2	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place un mesurage de l'ambiance thermique des locaux de travail et des locaux sociaux, et si nécessaire mettre en place des dispositifs techniques permettant de réduire les échanges thermique entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments</p> <p>Mettre en place un système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint</p> <p>Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations et des équipements</p> <p>Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations et des équipements</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p>
					Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes	Suivi médical				
					Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés					
					Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles					
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F1	G4	R3	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R2	<p>Mettre en place des mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation</p> <p>Mettre en place la signalisation des lieux de rassemblement</p> <p>Maintenir en permanence les voies, les accès de secours et les moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles</p> <p>Contrôler la mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VPG et de la commission sécurité</p> <p>Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident</p> <p>Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail</p> <p>Renforcer les actions de formation du personnel au poste de travail</p> <p>Mettre en place et/ou mettre à jour les formation du personnel à la lutte contre les incendies</p>
					Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail				
					Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie				
					Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP					
					Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité					

Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F4	G4	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel	Moyennement maîtrisé	R3	Contrôler la conformité des installations électriques Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
						Equipements de travail conformes	Actions de formation du personnel			
						Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques				
						Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques				
						Inspection visuelle des équipements avant utilisation				
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F4	G1	R2	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R1	Contrôler la conformité des niveaux d'éclairage dans les locaux de travail et les espaces extérieurs Contrôler l'adéquation du niveau d'éclairage des espaces de travail avec l'activité de travail des agents Contrôler que l'implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses naturelles et artificielles ne crée pas de gênes visuelles Mettre en place une vérification périodique et un contrôle régulier des installations d'éclairage Mettre en place une maintenance et un entretien préventif des installations d'éclairage Mettre en place une formation au travail sur écran
						Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme				
						Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière				
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (radon)	F2	G3	R3	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements			Peu maîtrisé	R3	Mettre en place une évaluation du risque "radon" Mettre en place des actions d'information du personnel au poste de travail
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F4	G3	R4	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail	Bien maîtrisé	R1	Mettre en place des protection solaire pour les vitres des bâtiments et des véhicules/engins Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
	Equipements de protection individuelle conformes				Actions de formation du personnel au poste de travail					
	Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés				Port des équipements de protection individuelle					
					Suivi médical					
Risques liés aux vibrations	Utilisation d'engins et/ou d'équipements émettant des vibrations transmises à l'ensemble du corps et/ou aux membres supérieurs du				Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de vibration	Engins et équipements conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail			Mettre en place un mesurage des vibrations émises par les machines, engins, et équipements de travail Revoir l'organisation du travail pour limiter l'exposition aux risques de vibration Lors du renouvellement des équipements de travail



	aux membres supérieurs du corps	F4	G3	R4	Engins possédant des aménagements et des accessoires internes et externes réglables caractéristiques individuelles des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail	Moyennement maîtrisé	R3	Lors du renouvellement vérifier les valeurs de vibration déclarées par le fabricant sur la notice technique de l'équipement et sélectionner les équipements émettant le moins de vibration Mettre en place une maintenance des voies de circulation des engins Renforcer les actions d'information du personnel au poste de travail
				Dispositifs techniques permettant de limiter les vibrations (systèmes d'amortissement, systèmes antivibratoires, etc.)	Suivi médical				
				Vérification périodique et contrôle régulier des engins et des équipements					
				Maintenance et entretien préventif des engins et des équipements					
				Inspection visuelle des engins et des équipements avant utilisation					
Risques psychosociaux	Stress	F3	G3	R3	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Moyennement maîtrisé	R2	Réétudier la répartition des charges de travail au sein des équipages Poursuivre les groupes de travail sur l'adaptation de l'organisation du travail aux changements et aux évolutions professionnelles Poursuivre les groupes de travail sur l'adaptation des horaires de travail aux rythmes biologiques des agents Communiquer à nouveau sur les rôles et les missions de chacun des membres d'un l'équipage Revoir l'aménagement de l'espace de repos et de bien-être Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Mettre en place des formations transversales sur la gestion du stress
				Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre				
				Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service	Amélioration des outils de travail				
				Organisation du travail permettant de s'adapter aux changements et aux évolutions professionnelles	Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail				
				Organisation du travail permettant de s'adapter aux changements et aux évolutions professionnelles	Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service				
					Systèmes de reconnaissance et valorisation du travail				
	Violences internes				Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Moyennement maîtrisé		Mettre en place une charte des bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bien bienveillance Mettre en place une procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence Poursuivre les formations régulières sur les évolutions du métier Mettre en place des formations transversales sur la communication bienveillante
				Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail				



		F2	G2	R2	Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les		Bien maîtrisé	R1	Communication
						Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles				
						Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques				
						Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe				
						Procédure de médiation et de gestion des conflits				
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes				
Violences externes		F3	G2	R2	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents	Moyennement maîtrisé	R1	Mettre en place un protocole de prévention des violences externes Mettre en place un protocole de gestion des situations de violences externes Mettre à disposition de l'ensemble des agents un système de communication formel permettant d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes Mettre en place une sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situation à risque Mettre n place des formations transversales sur la communication bienveillante
						Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service				
						Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité				
						Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes				
						Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes				
						Sessions de débriefing après chaque incident violent afin de comprendre ce qui s'est passé et ajuster les mesures de protection				

Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F1	G3	R2	Partenariat avec des professionnels de la santé	Suivi médical	Peu maîtrisé	R2	Mettre en place des pratiques addictives
					Programme de soutien d'écoute psychologique				Mettre à jour le règlement intérieur et mettre en place des règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail
									Mettre en place une procédure pour la gestion des situations liées aux pratiques addictives
									Mettre en place des actions d'information du personnel
									Mettre en place des actions de formation du personnel



Unité de travail :

Risques	Situations dangereuses	Evaluation du risque potentiel			Moyens de prévention et de protection existants dans la collectivité			Niveau de maîtrise	Risque résiduel	Pistes d'amélioration
		F	G	Rp	Organisationnels	Techniques	Humains			
Risques liés à la perturbation du mouvement	Déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques de chute de hauteur	Déplacement vers une zone en hauteur	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Intervention sur une zone en hauteur	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Accès à une zone en hauteur	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Circulation sur des voies partagées	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques routiers	Circulation domicile-lieu de travail	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Circulation entre le lieu de travail principal et les lieux de travail annexe	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Intervention sur la voie publique	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés à la charge physique	Port de charge Postures contraignantes	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés à la manutention mécanique	Utilisation d'aide à la manutention mécanique pour les déplacements horizontaux et verticaux de charges	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'agents chimiques dangereux et/ou utilisation de procédés techniques générant des poussières et des particules toxiques	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Intervention sur des matériaux comportant de l'amiante	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des agents pathogènes présents dans l'environnement	F	G	#N/A				M	#N/A	

	Contact avec de agents pathogènes dangereux présents sur les animaux vivants ou les animaux morts	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines, d'équipements, et d'outils de travail comportant un élément pouvant générer des dommages physiques	F	G1	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Déplacement à proximité d'éléments de stockage en hauteur	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Déplacement à proximité d'une zone de travail en hauteur	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Déplacement à proximité de structures bâtementaires ou naturelles instables	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Intervention sur des structures temporaires	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques et nuisances liés au bruit	Intervention dans des environnements bruyants	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux ambiances thermiques	Intervention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dans des conditions thermiques dangereuses pour la santé de l'agent	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques d'incendie et d'explosion	Déclenchement d'un incendie	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements de travail électriques	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Intervention sur et/ou à proximité d'installations électriques	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des espaces de travail et émission de lumière des équipements et outils de travail	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux rayonnements	Intervention dans des lieux de travail exposant aux rayonnements ionisants provenant du sol (ex: radon)	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Intervention à l'extérieur des bâtiments	F	G	#N/A				M	#N/A	

	Utilisation d'équipements de travail produisant des rayonnements (UV, IR, visible et électromagnétique) dangereux pour la peau et les yeux	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux vibrations	Utilisation d'engins et/ou d'équipements émettant des vibrations transmises à l'ensemble du corps et/ou aux membres supérieurs du corps	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques psychosociaux	Stress	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Violences internes	F	G	#N/A				M	#N/A	
	Violences externes	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux pratiques addictives	Comportements anormaux sur le lieu de travail dus à la prise de produits psychotropes	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés à la présence d'animaux	Intervention auprès d'animaux domestiques et/ou d'élevage et/ou d'animaux sauvages	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés à la présence d'eau	Intervention en bordure d'étendue d'eau Déplacement dans l'eau et/ou sur l'eau	F	G	#N/A				M	#N/A	
Risques liés aux espaces confinés	Intervention dans un espace confiné	F	G	#N/A				M	#N/A	

Risques professionnels	Moyens organisationnels	Moyens techniques	Moyens humains
Risques liés à la perturbation du mouvement	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de plain-pied	Dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés à la perturbation du mouvement	Anticipation, préparation et planification des tâches	Maintenance et entretien préventif des dispositifs de protection contre les risques de chutes de plain-pied	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés à la perturbation du mouvement		Revêtement de sol adapté aux activités de travail	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés à la perturbation du mouvement		Traitement des éléments présents sur le sol	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Signalement des situations temporaires et permanentes de risques de chutes de plain-pied	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Programme de maintenance, d'entretien et de réparation du sol	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Procédures pour le nettoyage des espaces de travail	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Procédures pour maintenir un environnement de travail rangé et organisé	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Implantation optimisée des équipements de travail permettant une circulation aisée pour la réalisation des tâches permanentes et non permanentes	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Voie de circulation dédiée aux piétons	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Dispositifs de rangement (emplacements réservés, armoires, panneaux, etc.)	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Niveau d'éclairage des zones de circulation piétonne permettant l'identification des dangers potentiels	
Risques liés à la perturbation du mouvement		Chaussures de sécurité conformes	
Risques liés à la perturbation du mouvement			
Risques de chute de hauteur	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de chutes de hauteur	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques de chute de hauteur	Planification des travaux en hauteur	Agencement de l'espace de travail et dispositifs techniques permettant le travail de plain-pied	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques de chute de hauteur	Intervention d'autres services internes	Plateformes permanentes possédant des dispositifs de protection contre les risques de chutes de hauteur conformes	Formation, habilitation et autorisation de travail pour le personnel concerné
Risques de chute de hauteur		Moyens d'accès aux différents niveaux du bâtiment conformes	Port des équipements de protection individuelle
Risques de chute de hauteur		Moyens d'accès à une zone en hauteur conformes	Suivi médical
Risques de chute de hauteur		Marches d'accès à la zone cabine d'un véhicule et/ou d'un engin conformes	
Risques de chute de hauteur		Marches-pieds conformes	
Risques de chute de hauteur		Equipements de travail en hauteur assurant une protection collective conformes	
Risques de chute de hauteur		Equipements de travail en hauteur assurant une protection individuelle conformes	
Risques de chute de hauteur		Equipements d'accès à une zone en hauteur conformes	
Risques de chute de hauteur		Equipements de protection individuelle conformes	



Risques de chute de hauteur		Vérification périodique et contrôle régulier des plateformes permanentes et des dispositifs de lutte contre les chutes de hauteur	
Risques de chute de hauteur		Vérification périodique et contrôle régulier des moyens d'accès	
Risques de chute de hauteur		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements de travail en hauteur	
Risques de chute de hauteur		Vérification périodique et contrôle régulier des équipements d'accès à une zone en hauteur	
Risques de chute de hauteur		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements de travail en hauteur	
Risques de chute de hauteur		Maintenance et entretien préventif des équipements d'accès à une zone en hauteur	
Risques de chute de hauteur		Inspection visuelle des installations et équipements avant utilisation	
Risques de chute de hauteur		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques de chute de hauteur			
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux circulations internes	Plan de circulation et règles de circulation	Actions d'informations du personnel au poste de travail
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins	Planification des déplacements sur les parties extérieures du bâtiment	Protocole de chargement et de déchargement	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Voies de circulation adaptées aux dimensions des différents moyens de déplacement/transport utilisés	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Zones de stationnement spécifiques et sécurisées	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Séparation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant	Port du vêtement de haute visibilité
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Matérialisation des voies de circulation des différents flux entrant et sortant	Suivi médical
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Dispositifs de gestion de la circulation (panneaux de signalisation et aménagements visant à assurer la fluidité et la sécurité des déplacements dans la zone)	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Signalisation des zones réglementées	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Niveaux d'éclairage permettant de déceler les risques perceptibles à la vue	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Dispositifs de sécurité permettant d'améliorer la visibilité sur les zones à risques	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Véhicules et engins conformes	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Systèmes de signalisation visuelle (gyrophares, feux de recul, feux de gabarit, feux stop et indicateurs de direction, etc.)	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Systèmes de signalisation sonores (alarme de recul, klaxon, etc.)	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Vêtements de haute visibilité conformes	



Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins			
Risques routiers	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques routiers	Véhicules et engins conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques routiers	Planification des déplacements	Véhicules et engins adaptés à l'activité professionnelle des agents	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques routiers	Planification des chantiers	Véhicules et engins en nombre suffisant	Formation à la conduite en sécurité
Risques routiers		Equipements de transport conformes	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné
Risques routiers		Système d'arrimage des charges conforme	Formation à la signalisation temporaire des chantiers pour le personnel concerné
Risques routiers		Système de rangement des charges conforme	Port des équipements de protection individuelle
Risques routiers		Dispositifs de sécurité active aidant à mieux contrôler le véhicule (ABS, EPS, ASR, etc.)	Port des vêtements de haute visibilité
Risques routiers		Dispositifs de sécurité passive permettant de réduire les conséquences des accidents (ceinture de sécurité, airbags, appui-tête, etc.)	Suivi médical
Risques routiers		Systèmes avancés d'assistance à la conduite (freinage d'urgence automatique, alerte de franchissement de ligne, régulateur de vitesse adaptatifs, etc.)	
Risques routiers		Systèmes de sécurité spécifiques aux engins (structures de protection contre le retournement, systèmes de protection contre les objets tombants, etc.)	
Risques routiers		Equipements de sécurité obligatoires et recommandés	
Risques routiers		Vérification périodique et contrôle régulier des véhicules et des engins	
Risques routiers		Maintenance et entretien préventif des véhicules et des engins	
Risques routiers		Inspection visuelle des véhicules et des engins avant utilisation	
Risques routiers		Zones de stationnement sécurisées	
Risques routiers		Signalisation de sécurité du véhicule	
Risques routiers		Signalisation et balisage sur les zones de chantier temporaires et/ou permanentes	
Risques routiers		Réduction de la vitesse et régulation du trafic (limitation temporaire, déviations, etc.)	
Risques routiers		Equipements de protection collective conformes (véhicules de protection, barrières rigides,	
Risques routiers		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques routiers		Vêtements de haute visibilité conformes	
Risques routiers		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques routiers			
Risques liés à la charge physique de travail	Evaluation et mesurage du risque lié à la charge physique de travail	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés à la charge physique de travail	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la charge physique	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés à la charge physique de travail	Organisation du travail en binôme	Aménagement ergonomique des postes de travail	Formation PRAP



Risques liés à la charge physique de travail	Intervention d'autres services internes	Environnement technique adapté aux caractéristiques physiques standards d'un adulte	Suivi médical
Risques liés à la charge physique de travail		Environnement technique pouvant se régler pour s'adapter aux caractéristiques physiques des agents et permettant de varier les postures	
Risques liés à la charge physique de travail		Equipements de travail adaptés aux activités professionnelles des agents	
Risques liés à la charge physique de travail		Dispositifs mécaniques pour réduire le port de charges lourdes et les postures contraignantes	
Risques liés à la charge physique de travail		Optimisation des espaces de travail pour réduire les déplacements et faciliter l'accès aux outils de travail	
Risques liés à la charge physique de travail		Optimisation des outils de travail (outils ergonomiques, outils légers, etc.)	
Risques liés à la charge physique de travail		Gestion des charges (fractionnement des charges lourdes en unités plus petites et plus faciles à manipuler, emballages et contenants adaptés, etc.)	
Risques liés à la charge physique de travail			
Risques liés à la manutention mécanique	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la manutentions mécaniques	Protocole pour coordonner la circulation des engins de levage et/ou des engins mobiles	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés à la manutention mécanique	Planification des opérations de levage	Séparation des voies réservées à la circulation des engins et des piétons	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés à la manutention mécanique	Désignation d'un responsables de sécurité pour superviser les opérations de levage	Matérialisation des voies réservées à la circulation des engins et des piétons	Formation, habilitation et autorisation de conduite des engins pour le personnel concerné
Risques liés à la manutention mécanique		Engins de levage et engins mobiles conformes	Formation à l'élingage pour le personnel concerné
Risques liés à la manutention mécanique		Dispositifs de sécurité intégrés (freins d'urgence, alarmes, limiteurs de charges, capteurs de surcharge, dispositifs anti-renversement, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés à la manutention mécanique		Utilisation d'accessoires de levage conformes (élingues, pinces, etc.)	Suivi médical
Risques liés à la manutention mécanique		Utilisation d'accessoires de stabilité conformes (cales, stabilisateurs, etc.)	
Risques liés à la manutention mécanique		Systèmes de communication et de signalisation (signaleur, système de communication, engins équipés d'avertisseurs sonores et de gyrophares, etc.)	
Risques liés à la manutention mécanique		Vérification périodique et contrôle régulier des engins de levage et des engins mobiles	
Risques liés à la manutention mécanique		Maintenance et entretien préventif des engins de levage et des engins mobiles	
Risques liés à la manutention mécanique		Inspection visuelle des engins avant utilisation	
Risques liés à la manutention mécanique		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés à la manutention mécanique		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés à la manutention mécanique			
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Evaluation et mesurage du risque chimique	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents chimiques	Procédés techniques non chimiques utilisés pour certaines phases de travail	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Planification de la substitution des produits dangereux	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Formation "produits chimiques" pour le personnel concerné



Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets	Politique d'achat des produits chimiques (prise en compte des quantités et conditionnements adaptés à l'utilisation)	Procédés de travail réduisant les émissions des polluants (abaissement de la température, abattage des poussières par brumisation, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Système enveloppant partiellement ou totalement le produit ou le procédé de travail dangereux (confinement, encoffrement, etc.)	Suivi médical
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Systèmes de manipulation sécurisés des produits chimiques	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Etiquetage et fiche de données de sécurité des produits chimiques stockés	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Signalisation des lieux de stockage avec des panneaux d'avertissement	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Plan de stockage et récapitulatif de l'étiquetage des produits entreposés avec un rappel des incompatibilités	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Local central et/ou un ou plusieurs lieux de stockage tampons à proximité des postes de travail	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Séparation physique des produits incompatibles et des produits inflammables	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Système de ventilation adaptés aux produits chimiques stockés	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Véhicule transportant des matières dangereuses conforme	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Armoire de sécurité pour produits dangereux	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Rayonnages réalisés de matériaux résistant mécaniquement et chimiquement aux agents chimiques stockés	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Contenants de matières chimiques dangereuses conformes	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Capacité de rétention prévue par catégories de produits	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Produits absorbants appropriés aux produits stockés disponibles dans le local de stockage	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Appareil respiratoire isolant entretenu et vérifié périodiquement disposé à l'extérieur du local et à proximité de l'entrée	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Zones de stockage dédiées pour les produits chimiques conformes	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Réglementation des lieux de stockage	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Procédures pour le nettoyage des locaux et/ou des postes de travail	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Procédures pour la manipulation, le stockage et le transport des produits chimiques dangereux et l'élimination des déchets contenant des agents chimiques dangereux	

Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Maintenance et entretien préventif des installations et équipements	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Matériels de secours facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets			
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets (amiante)	Evaluation et mesurage du risque "amiante"	Dossier technique amiante	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets (amiante)		Externalisation des activités de travail	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets (amiante)		Plan de prévention	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets (amiante)		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets (amiante)			
Risques liés aux agents biologiques	Evaluation et mesurage du risque biologique	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste
Risques liés aux agents biologiques	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux agents biologiques	Procédés de travail comportant des phases mécanisées et/ou automatisées	Actions de formation du personnel au poste
Risques liés aux agents biologiques		Système enveloppant partiellement ou totalement le produit ou le procédé de travail dangereux (confinement, encoffrement, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux agents biologiques		Systèmes de ventilation générale naturelle et/ou mécanique et d'assainissement de l'air des locaux de travail	Suivi médical
Risques liés aux agents biologiques		Contenants de matières biologiques dangereuses conformes	Vaccination
Risques liés aux agents biologiques		Zones de stockage dédiées pour les agents biologiques conformes	
Risques liés aux agents biologiques		Signalisation des zones à risque biologique avec un affichage réglementaire mentionnant le type de danger	
Risques liés aux agents biologiques		Réglementation des zones à risque biologique	
Risques liés aux agents biologiques		Séparation des espaces contaminés et non contaminés	
Risques liés aux agents biologiques		Respect du principe de la "marche vers l'avant"	
Risques liés aux agents biologiques		Procédures de sécurité sanitaire en restauration scolaire	
Risques liés aux agents biologiques		Procédures d'hygiène alimentaire en restauration collective	



Risques liés aux agents biologiques		Procédures pour le tri, la collecte, le stockage, le transport et l'élimination des agents biologiques	
Risques liés aux agents biologiques		Procédures pour le nettoyage, la désinfection et la décontamination des espaces et équipements de travail	
Risques liés aux agents biologiques		Dispositifs permettant de lutter contre la prolifération d'insectes ou d'animaux susceptibles de transporter des agents biologiques pathogènes	
Risques liés aux agents biologiques		Règles générales d'hygiène et consignes spécifiques au service	
Risques liés aux agents biologiques		Locaux et équipements dédiés à l'hygiène conformes	
Risques liés aux agents biologiques		Equipements de travail conformes	
Risques liés aux agents biologiques		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux agents biologiques		Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	
Risques liés aux agents biologiques		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés aux agents biologiques		Maintenance et entretien préventif des installations et équipements	
Risques liés aux agents biologiques		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés aux agents biologiques		Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	
Risques liés aux agents biologiques		Matériels de secours facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	
Risques liés aux agents biologiques		Médecine vétérinaire préventive	
Risques liés aux agents biologiques		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux agents biologiques		Plan d'urgence sanitaire	
Risques liés aux agents biologiques			
Risques liés aux équipements de travail	Organisation du travail permettant de réduire l'exposition aux risques liés aux équipements de travail	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux équipements de travail	Intervention d'autres services internes de la commune	Procédés de travail comportant des phases automatisées et/ou mécanisées	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux équipements de travail		Equipements de travail conformes	Formation, habilitation et autorisation pour le personnel concerné
Risques liés aux équipements de travail		Equipements adaptés à la nature de l'activité de travail des agents	Formation premiers secours
Risques liés aux équipements de travail		Dispositifs de sécurité sur les équipements de travail	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux équipements de travail		Documentation technique des équipements	
Risques liés aux équipements de travail		Signalisation des machines et des équipements de travail dangereux et de leur périmètre immédiat	
Risques liés aux équipements de travail		Distance de sécurité entre les équipements de travail dangereux, les autres zones de travail et les zones de passage	
Risques liés aux équipements de travail		Délimitation des zones dédiées à l'utilisation des équipements de travail dangereux, des autres zones de travail et des zones de passage	
Risques liés aux équipements de travail		Système de stockage sécurisé des équipements	
Risques liés aux équipements de travail		Système de transport sécurisé des équipements	



Risques liés aux équipements de travail		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux équipements de travail		Vérification périodique et contrôle régulier des équipements	
Risques liés aux équipements de travail		Maintenance et entretien préventif des équipements	
Risques liés aux équipements de travail		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés aux équipements de travail		Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	
Risques liés aux équipements de travail		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux équipements de travail			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Portance du sol garantissant la stabilité de l'installation de stockage	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Racks et/ou rangements en nombre suffisant	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Racks et/ou rangements conformes et adaptés à l'environnement et aux caractéristiques des objets	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Racks et/ou rangements accessibles de plain-pied	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Dispositifs de retenue adaptés aux charges stockées	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Voies de circulation et d'accès aux installations de stockage compatibles avec les modalités de déplacement et les moyens d'accès et de manutention utilisés	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Eclairage adéquat dans les allées de circulation des zones de stockage	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Organisation du stockage	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Plan de stockage	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Procédure pour le stockage et le déstockage	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Vérification périodique et contrôle régulier des installations de stockage	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Maintenance et entretien préventif des installations de stockage	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Délimitation des zones de danger	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Planification des interventions	Signalisation des zones de danger	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Gestion sécurisée des accès et des circulations	Formation à la sécurité sur les chantiers
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de travail conforme	Port des équipements de protection individuelle



Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection collective conformes (garde-corps, filets de protection, systèmes de fixation et/ou de rangements sécurisés des outils, etc.)	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Vérification périodique et contrôle régulier des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Maintenance et entretien préventif des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Inspection des équipements avant utilisation	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Plan de prévention	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Etude géotechnique et structurelles et évaluation des facteurs de risques	Délimitation des zones de danger	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Planification du site	Signalisation des zones de danger	Formation à la sécurité sur les chantiers
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Gestion sécurisée des accès et de la circulation	Formation spécifique aux équipements de protection collective
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Gestion sécurisée du matériel et des matériaux de construction	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Suivi régulier de la stabilité des parois et des sols	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Systèmes de surveillance des déformations du sol autour des excavation (inclinomètres, extensomètres, etc.)	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection collective conformes (système de protection de chute d'éléments naturels, de matériaux et de matériels, etc.)	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Inspection visuelle avant utilisation des installations et des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets			
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Plan de montage et respect des charges admissibles	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Evaluation préalable du terrain	Structures et éléments de connexions conformes	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Planification du chantier	Gestion sécurisée des éléments de la structure temporaire	Formation, habilitation et autorisation de travail pour le personnel concerné
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Délimitation des zones de danger	Formation à la sécurité sur les chantiers



Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Signalisation des zones de danger	Formation spécifique aux équipements de protection collective
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Gestion sécurisée des accès et des circulations	Formation aux techniques de montage de structures temporaires
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection collective (garde-corps, filets de sécurité, système d'ancrage, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Equipements de protection individuelle	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Inspection visuelle des installations et des équipements avant utilisation	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets			
Risques et nuisances liés au bruit	Evaluation et mesurage du risque lié au bruit	Isolation phonique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques et nuisances liés au bruit	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques et nuisances liés au bruit	Mobiliers à faible émission de bruit et/ou mobiliers équipés de dispositifs de réduction de bruit	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques et nuisances liés au bruit	Planification des activités bruyantes	Equipements de travail conformes	Actions de communication destinées aux usagers/ utilisateurs des lieux
Risques et nuisances liés au bruit		Equipements de travail émettant le moins de bruit possible	Port des équipements de protection individuelle
Risques et nuisances liés au bruit		Eloignement des sources de bruit	Suivi médical
Risques et nuisances liés au bruit		Aménagement de l'espace permettant de limiter la réverbération du bruit	
Risques et nuisances liés au bruit		Dispositifs techniques permettant de réduire le bruit de structure	
Risques et nuisances liés au bruit		Dispositifs techniques permettant de réduire le bruit aérien en agissant sur son émission, sa propagation et sa réflexion	
Risques et nuisances liés au bruit		Séparation des espaces bruyants des espaces calmes	
Risques et nuisances liés au bruit		Signalisation des lieux de travail susceptibles d'exposer le personnel au bruit	
Risques et nuisances liés au bruit		Limitation d'accès des lieux de travail susceptibles d'exposer le personnel à un bruit dépassant les valeurs d'exposition supérieures	
Risques et nuisances liés au bruit		Dispositifs de réduction sonore (casque/écouteur à atténuation de bruit, etc.)	
Risques et nuisances liés au bruit		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques et nuisances liés au bruit		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques et nuisances liés au bruit		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	
Risques et nuisances liés au bruit		Inspection des équipements avant utilisation	
Risques et nuisances liés au bruit			
Risques liés aux ambiances thermiques	Evaluation et mesurage du risque lié aux ambiances thermiques	Isolation thermique du bâtiment	Actions d'information du personnel au poste de travail



Risques liés aux ambiances thermiques	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux ambiances thermiques	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments (avancées de toit, brise-soleil, pare-soleil, abris et auvents, etc.)	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux ambiances thermiques		Protections solaires fixes et/ou mobiles installées à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de travail (persiennes, volets, stores, etc.)	Suivi médical
Risques liés aux ambiances thermiques		Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des conditions météorologiques	
Risques liés aux ambiances thermiques		Système de ventilation, de chauffage et de refroidissement général et/ou d'appoint	
Risques liés aux ambiances thermiques		Système de sécurité des équipements générant des températures positives et négatives extrêmes	
Risques liés aux ambiances thermiques		Mise à disposition d'une salle de pause chauffée et climatisée	
Risques liés aux ambiances thermiques		Installations fournissant de l'eau potable et/ou distribution de boissons fraîches et chaudes	
Risques liés aux ambiances thermiques		Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	
Risques liés aux ambiances thermiques		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés aux ambiances thermiques		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	
Risques liés aux ambiances thermiques		Protocoles et/ou consignes de sécurité liés aux chaleurs extrêmes exceptionnelles	
Risques liés aux ambiances thermiques		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux ambiances thermiques			
Risques d'incendie et d'explosion	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques d'incendie et d'explosion	Installation de systèmes de détection et d'alarme incendie	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques d'incendie et d'explosion		Systèmes et moyens de lutte contre l'incendie	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques d'incendie et d'explosion		Signalisation des issues de secours et des lieux de rassemblement	Formation du personnel à la lutte contre l'incendie
Risques d'incendie et d'explosion		Maintien en permanence des voies, des accès de secours et des moyens de lutte contre l'incendie dégagés et accessibles	
Risques d'incendie et d'explosion		Plan d'évacuation et consignes/instructions de sécurité	
Risques d'incendie et d'explosion		Mesures pour les produits comburants, combustibles et pour les sources d'inflammation	
Risques d'incendie et d'explosion		Mise en place des actions figurant dans les rapports des entreprises extérieures réalisant les VGP	
Risques d'incendie et d'explosion		Mise en place des actions figurant dans les rapports de la commission sécurité	
Risques d'incendie et d'explosion		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques d'incendie et d'explosion		Permis feu	
Risques d'incendie et d'explosion			
Risques liés à l'électricité	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques électriques	Installations électriques conformes	Actions d'information du personnel
Risques liés à l'électricité	Planification des travaux d'ordre électrique	Délimitation et signalisation des locaux et emplacements présentant un risque de choc électrique	Actions de formation du personnel

Risques liés à l'électricité		Procédure pour la consignation et la déconsignation des installations électriques	Formation et habilitation électrique pour le personnel concerné
		Externalisation de certaines phases de travail	Formation et habilitation AIPR pour le personnel concerné
Risques liés à l'électricité		Equipements de travail conformes	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés à l'électricité		Equipements de confort et de commodité dans les espaces de repos et/ou de repas conformes	
Risques liés à l'électricité		Equipements de protection collective conformes (bâches, cloisons, écrans isolants, enceintes de protection, etc.)	
Risques liés à l'électricité		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés à l'électricité		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements électriques	
Risques liés à l'électricité		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements électriques	
Risques liés à l'électricité		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés à l'électricité		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés à l'électricité			
Risques liés aux ambiances lumineuses	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux ambiances lumineuses	Eclairage naturel et dispositifs de prise de jour en toiture et en façade	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux ambiances lumineuses		Eclairage artificiel général et/ou localisé conforme	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux ambiances lumineuses		Dispositifs protégeant des effets directs de la lumière	Formation au travail sur écran
Risques liés aux ambiances lumineuses		Eclairage adapté à l'activité de travail des agents	
Risques liés aux ambiances lumineuses		Implantation des postes de travail par rapport aux sources lumineuses	
Risques liés aux ambiances lumineuses		Niveau d'éclairage des locaux affectés au travail, et leurs dépendances, répondant aux normes	
Risques liés aux ambiances lumineuses		Niveau d'éclairage des espaces extérieurs répondant aux normes	
Risques liés aux ambiances lumineuses		Réglage des paramètres lumineux des équipements et outils de travail	
Risques liés aux ambiances lumineuses		Vérification périodique et contrôle régulier des installations d'éclairage	
Risques liés aux ambiances lumineuses		Maintenance et entretien préventif des installations d'éclairage	
Risques liés aux ambiances lumineuses			
Risques liés aux rayonnements radon	Evaluation et mesurage du risque "radon"	Limitation de l'accès aux zones à risques	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux rayonnements radon	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements	Système de ventilation et d'aération	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux rayonnements radon	Surveillance et mesure des niveaux de radon	Etanchéité des bâtiments	Suivi médical
Risques liés aux rayonnements radon	Planification des interventions dans les zones à risques	Détecteurs de radon permanents	
Risques liés aux rayonnements radon		Assainissement des sols	
Risques liés aux rayonnements radon		Suppression des bâtiments	
Risques liés aux rayonnements radon		Equipements de protection individuelle adaptés, conformes et contrôlés	
Risques liés aux rayonnements radon		Vérification périodique et contrôle régulier des équipements	
Risques liés aux rayonnements radon		Maintenance et entretien préventif des équipements	
Risques liés aux rayonnements radon		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	



Risques liés aux rayonnements radon		Procédures d'urgence et de gestion des situations critiques	
Risques liés aux rayonnements radon			
Risques liés aux rayonnements naturels	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques des rayonnements	Protections solaires installées à l'extérieur des bâtiments	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux rayonnements naturels		Installations extérieures permanentes et/ou non permanentes permettant de se protéger des rayonnements solaires	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux rayonnements naturels		Protection solaire pour les vitres (vitrage de protection, film solaire, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux rayonnements naturels		Equipements de protection individuelle conformes	Suivi médical
Risques liés aux rayonnements naturels		Vêtements de travail adaptés, nettoyés et remplacés	
Risques liés aux rayonnements naturels			
Risques liés aux rayonnements artificiels	Evaluation et mesurage du risque lié aux rayonnements	Machines et/ou équipements conformes	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux rayonnements artificiels	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux rayonnements	Machines et/ou équipements émettant le moins de rayonnements possible	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux rayonnements artificiels		Dispositifs techniques agissant sur l'émission, la propagation et la réflexion des rayonnements (confinement, capotage, barrière physique, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés aux rayonnements artificiels		Délimitation des zones de danger	Suivi médical
Risques liés aux rayonnements artificiels		Signalisation des zones de danger	
Risques liés aux rayonnements artificiels		Gestion sécurisée des accès	
Risques liés aux rayonnements artificiels		Equipements de protection individuelle conformes	
Risques liés aux rayonnements artificiels		Vérification périodique et contrôle régulier des équipements	
Risques liés aux rayonnements artificiels		Maintenance et entretien préventif des équipements	
Risques liés aux rayonnements artificiels		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés aux rayonnements artificiels		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux rayonnements artificiels			
Risques liés aux vibrations	Evaluation et mesurage du risque liés aux vibrations	Externalisation de certaines phases de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux vibrations	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques de vibration	Procédés de travail comportant des phases automatisées	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux vibrations		Engins et équipements conformes	Suivi médical
Risques liés aux vibrations		Engins et équipements émettant le moins de vibration possible	
Risques liés aux vibrations		Engins possédant des aménagements et des accessoires internes et externes réglables caractéristiques individuelles des agents	
Risques liés aux vibrations		Equipements de travail possédant des éléments réglables aux caractéristiques individuelles des agents	
Risques liés aux vibrations		Dispositifs techniques permettant de limiter les vibrations (systèmes d'amortissement, systèmes antivibratoires, etc.)	
Risques liés aux vibrations		Maintenance des voies de circulation des engins et des véhicules	
Risques liés aux vibrations		Vérification périodique et contrôle régulier des engins et des équipements	



Risques liés aux vibrations		Maintenance et entretien préventif des engins et des équipements	
Risques liés aux vibrations		Inspection visuelle des engins et des équipements avant utilisation	
Risques liés aux vibrations			
Stress	Organisation et planification du travail de manière à éviter les surcharges et les sous charges de travail, et équilibrer les périodes de forte et de faible intensité	Définition des rôles et des missions des membres de l'équipe de travail	Formations régulières sur les évolutions du métier
Stress	Répartition équitable des charges de travail au sein de l'équipe	Définition des objectifs et des moyens pour les atteindre	Formations transversales sur la gestion du stress
Stress	Organisation du travail permettant la gestion des imprévus et la continuité de service	Amélioration des outils de travail	
Stress	Organisation du travail permettant de s'adapter aux changements et aux évolutions professionnelles	Assistance technique	
Stress	Organisation des horaires et des rotations de travail pour respecter les rythmes circadiens des agents	Aménagement d'espace de repos et de bien-être au travail	
Stress	Organisation permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle	Systèmes de reconnaissance et valorisation du travail	
Stress		Communication sur les évolutions du métier et sur les projets de service	
Stress			
Violence interne	Politique contre les différentes formes de harcèlement au travail et les comportements violents	Adaptabilité des formes de management par rapport aux situations de travail et aux interlocuteurs	Formations régulières sur les évolutions du métier
Violence interne	Charte de bonnes pratiques clarifiant les comportements attendus et les valeurs de respect et de bienveillance	Engagement actif des membres des équipes dans les processus de décision et de réalisation du travail	Formations transversales sur la communication bienveillante
Violence interne	Promotion d'une culture de communication ouverte et transparente	Encouragement du travail en binôme ou en petits groupes pour résoudre les problèmes ensemble et partager les connaissances (retours d'expérience, feedback, etc.)	
Violence interne	Promotion d'une culture de respect mutuel et de reconnaissance professionnelle	Espace d'expression sur les préoccupations concernant le travail ou les relations interpersonnelles	
Violence interne	Promotion d'une culture d'entraide et de soutien mutuel	Evénements permettant de renforcer la cohésion d'équipe et les liens entre des agents de la collectivité	
Violence interne	Promotion d'une approche participative et collaborative du travail	Définition de circuits et de canaux de communication clairs entre les agents	
Violence interne		Clarification des circuits d'information et de validation entre les différentes lignes hiérarchiques	
Violence interne		Clarification des rôles de chacun lors des échanges avec l'externe	
Violence interne		Procédure de signalement confidentielle et sécurisée des actes de violence	
Violence interne		Procédure de médiation et de gestion des conflits	
Violence interne		Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences internes	
Violence interne			
Violence externe	Planification du travail en équipe pour limiter les situations de travailleurs isolés	Clarification du service rendu aux usagers	Sensibilisation des usagers/utilisateurs du service aux pratiques respectueuses envers les agents



Violence externe	Protocole de prévention des violences externes	Canaux et/ou outils de communication clairs entre agents et les usagers/utilisateurs du service	Sensibilisation aux signes précurseurs de comportements violents et aux protocoles à suivre en cas de situations à risque
Violence externe	Protocole de gestion des situations de violences externes	Aménagement des lieux de travail pour réduire les risques d'agressions physiques	Formations transversales sur la communication bienveillante
Violence externe	Collaboration avec les forces de l'ordre	Caméras de surveillance dans les lieux à risque pour dissuader les comportements violents et documenter les incidents	
Violence externe		Canaux de communication ouverts pour partager des préoccupations concernant la sécurité	
Violence externe		Système de communication pour permettre au personnel d'alerter rapidement un service support en cas de violences externes	
Violence externe		Système d'alarme et/ou de signalement d'urgence pour permettre au personnel de solliciter rapidement de l'aide en cas de violences externes	
Violence externe		Accompagnement psychologique ou cellule d'écoute pour le personnel victime de violences externes	
Violence externe		Sessions de débriefing après chaque incident violent et révision des dispositifs de prévention et de protection des violences externes	
Violence externe			
Risques liés aux pratiques addictives	Politique de prévention des pratiques addictives	Partenariat avec des professionnels de la santé	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux pratiques addictives	Règlement intérieur et règles concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail	Programme de soutien d'écoute psychologique	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés aux pratiques addictives	Note de service	Aménagement des espaces de travail et activités favorisant le bien-être au travail	Suivi médical
Risques liés aux pratiques addictives		Procédure de gestion des situations liées aux pratiques addictives	
Risques liés aux pratiques addictives			
Risques liés à la présence d'animaux	Organisation du travail pour limiter l'exposition aux risques liés à la présence d'animaux	Dispositifs techniques permettant l'éloignement des animaux (équipements de dissuasion sonore ou lumineuse, etc.)	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés à la présence d'animaux		Système de détection pour identifier la présence d'animaux sur des zones à risques	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés à la présence d'animaux		Dispositifs de détention des animaux	Formation à la manipulation sécurisée des animaux pour le personnel concerné
Risques liés à la présence d'animaux		Dispositifs de contention des animaux	Formation premiers secours
Risques liés à la présence d'animaux		Équipements de capture conformes (perche, filet, lasso de capture, etc.)	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés à la présence d'animaux		Équipements de transport conformes (cage de transport, véhicule aménagé, etc.)	
Risques liés à la présence d'animaux		Équipements de protection individuelle conformes	
Risques liés à la présence d'animaux		Vérification périodique et contrôle régulier des équipements	
Risques liés à la présence d'animaux		Maintenance et entretien préventif des équipements	
Risques liés à la présence d'animaux		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés à la présence d'animaux		Procédure pour la gestion des animaux divagant sur la voie publique	
Risques liés à la présence d'animaux		Procédure pour le contrôle et la gestion des animaux	



Risques liés à la présence d'animaux		Matériels de première intervention facilement accessibles et adaptés à la nature des risques	
Risques liés à la présence d'animaux		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés à la présence d'animaux			
Risques liés à la présence d'eau	Organisation permettant de limiter l'exposition aux risques liés à la présence d'eau	Gestion sécurisée des accès aux zones aquatiques	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés à la présence d'eau		Barrières physiques autour des points d'eau	Actions de formation du personnel au poste de travail
Risques liés à la présence d'eau		Echelles et points d'accès sécurisés disponibles et facilement accessibles	Formation "savoir nager" pour le personnel concerné
Risques liés à la présence d'eau		Signalisation spécifique indiquant les zones à risques	Formation au sauvetage aquatique pour le personnel concerné
Risques liés à la présence d'eau		Embarcation certifiée et sécurisée	Port des équipements de protection individuelle
Risques liés à la présence d'eau		Equipements de protection individuelle conformes (gilets de sauvetage ou de flottaison, vêtements et/ou combinaisons étanches, etc.)	
Risques liés à la présence d'eau		Equipements de secours (bouées de sauvetage, etc.)	
Risques liés à la présence d'eau		Système de communication	
Risques liés à la présence d'eau		Suivi des conditions météorologiques	
Risques liés à la présence d'eau		Surveillance permanente des infrastructures hydrauliques	
Risques liés à la présence d'eau		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés à la présence d'eau		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	
Risques liés à la présence d'eau		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés à la présence d'eau		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés à la présence d'eau			
Risques liés aux espaces confinés	Organisation du travail permettant de limiter l'exposition aux risques liés aux espaces confinés	Externalisation des activités de travail	Actions d'information du personnel au poste de travail
Risques liés aux espaces confinés		Plan de prévention	Actions de formation spécifique du personnel au poste de travail
Risques liés aux espaces confinés		Plan d'intervention	Suivi médical
Risques liés aux espaces confinés		Ventilation et aération	
Risques liés aux espaces confinés		Equipements de détection et d'alerte	
Risques liés aux espaces confinés		Equipements de protection individuelle adaptés, conformes et contrôlés	
Risques liés aux espaces confinés		Systèmes de sauvetage et de communication adaptés, conformes et contrôlés	
Risques liés aux espaces confinés		Equipements de travail adaptés, conformes et contrôlés	
Risques liés aux espaces confinés		Vérification périodique et contrôle régulier des installations et des équipements	
Risques liés aux espaces confinés		Maintenance et entretien préventif des installations et des équipements	
Risques liés aux espaces confinés		Inspection visuelle des équipements avant utilisation	
Risques liés aux espaces confinés		Procédure d'urgence en cas d'incident et/ou d'accident	
Risques liés aux espaces confinés			



Fréquence	Gravité	Maîtrise
F	G	M
F1	G1	Bien maîtrisé
F2	G2	Moyennement maîtrisé
F3	G3	Peu maîtrisé
F4	G4	

Fréquence \ Gravité	F1	F2	F3	F4
G1	R1	R1	R1	R2
G2	R1	R2	R2	R3
G3	R2	R3	R3	R4
G4	R3	R3	R4	R4

Risque potentiel Rp	Bien maîtrisé ++	Moyennement maîtrisé +	Peu maîtrisé -
R1	R1	R1	R1
R2	R1	R1	R2
R3	R1	R2	R3
R4	R1	R3	R4